



Délices de plantes

19-20 sept. Parc du Pont des Arts

INFOS PRATIQUES

URGENCES

- ▶ **CENTRE ANTI-POISONS** : 02 99 59 22 22
- ▶ **HÔPITAL PRIVÉ SÉVIGNÉ** : 08 25 74 35 50
Service d'urgence 24 h/24 : 02 99 25 52 49
- ▶ **POLICE NATIONALE** : 02 57 87 10 05 ou 17
- ▶ **POLICE MUNICIPALE** : 02 99 83 52 14 / 06 09 35 73 92
(du lundi au vendredi, de 8h à 18h ; le samedi, de 8h à 16h)
police.municipale@ville-cesson-sevigne.fr
- ▶ **POMPIERS** : 18
- ▶ **SAMU 35** : 15
- ▶ **URGENCE sans abri** : 115
- ▶ **PHARMACIES DE GARDE** : 32 37
- ▶ **VIOLENCES FAITES AUX FEMMES**
Violences conjugales : 02 99 54 44 88 - 24h/24 et 7j/7
3919 : ou 114 numéro d'écoute national, de 9h à 19h ,
anonyme et gratuit dédié aux femmes victimes de vio-
lences, à leur entourage et aux témoins de violences.
Signalement en ligne : <https://arretonslesviolences.gouv.fr>
- ▶ **VIOLENCES SUR LES ENFANTS** : 119
- ▶ **CIDFF 35** (Centre d'information sur les droits des
femmes et des familles) : 02 99 30 80 89
- ▶ **Couples et familles (conseil conjugal et familial)** :
06 02 50 69 39 ; couplesetfamilles35@gmail.com
- ▶ **SOS parentalité** : 09 74 76 39 63
- ▶ **Clic'alli'âges** : 02 99 77 35 13
- ▶ **CDAS (Centre Départemental d'Action Sociale)** :
02 99 02 20 20
- ▶ **MDPH (Maison Départementale des Personnes Handi-
capées)** : 0 800 35 35 05
- ▶ **La Croix Rouge** : 09 70 28 30 00 (numéro gratuite, 7j/7 ;
de 8h à 20h)
- ▶ **Solitud'écoute** : 0 800 47 47 88 (association les Petites
Frères des Pauvres) de 15h à 20h, 7j/7
- ▶ **EAU DU BASSIN RENNAIS**, service usagers :
02 23 22 00 00 ; www.eaudubassinrennais.fr ;
renseignements, tél. : 02 23 62 24 10

Besnard-Piednoir
Plomberie - Sanitaire
Chauffage - Electricité

Installation - Dépannage
Neuf & Rénovation

Philippe PIEDNOIR
phil.piednoir@orange.fr

1, rue du Hellier 35510 CESSON SEVIGNE

Port. 06 78 13 09 52 - 02 23 27 19 62

**COMPTE-TENU DU CONTEXTE SANITAIRE, TOUTES
LES INFORMATIONS SONT DONNÉES SOUS RÉ-
SERVE.**

**CONSULTEZ LE SITE INTERNET DE LA VILLE,
WWW.VILLE-CESSON-SEVIGNE.FR**

DÉCHETTERIE

Lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h (fermée le jeudi
après-midi). Route de Chantepie.
Appel gratuit : 0 800 01 14 31
Point de collecte de la Belle Déchette, association qui
propose de d'offrir une seconde vie à des objets, soutenir
l'emploi et la création, 2 rue du Pré Bois à Rennes.

MAIRIE

1, Esplanade de l'Hôtel de Ville

02 99 83 52 00 ; espace.citoyen@ville-cesson-sevigne.fr

Les horaires de l'Accueil général - Espace Citoyen

Période scolaire et période de vacances scolaires : lundi,
de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30 ; mardi (fermé le matin)
de 13h à 17h30 ; mercredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30
jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30 ; vendredi, de 8h30
à 12h et de 13h à 16h ; samedi, de 9h à 12h.

Les horaires de la Mairie et de la Mairie annexe

Lundi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; mardi (fermé au
public le matin), de 13h à 17h15 ; mercredi, de 8h30 à 12h
et de 13h à 17h15 ; jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ;
vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h.

www.ville-cesson-sevigne.fr

LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

- ▶ **Le maire, Jean-Pierre Savignac, reçoit sur rendez-vous,
chaque jeudi de 8h30 à 10h.** Tél. : 02 99 83 52 00
- ▶ Les adjoints tiennent une permanence chaque samedi de
10h à 12h, à l'Espace Citoyen

▶ Permanences des élus

Jusqu'au 4 septembre : Gwenaëlle DELPAL
Du 5 au 11 septembre : Béatrice LEGAULT
Du 12 au 18 septembre : Christophe MOORES
Du 19 au 25 septembre : François-Éric GODEFROY
Du 26 au 2 octobre : Jean-Pierre SAVIGNAC

Distribution du Cim et de l'Agenda

Pour tout problème de distribution du Cim ou de l'Agenda,
contactez le distributeur JLM Services au
06 19 92 57 49 ou jlm.services@free.fr (copie du mail au ser-
vice : communication@ville-cesson-sevigne.fr).



▶ ÉDITO



© Jérôme Parmentier

Une reprise progressive et un combat pour l'emploi

Après plus de trois mois d'une crise sanitaire d'une ampleur sans précédent, nous reprenons doucement mais résolument le cours de nos vies. Cependant la vigilance est toujours de rigueur comme nous avons pu nous en rendre compte avec l'alerte au centre de loisirs début août.

Dans nos écoles, cette rentrée 2020 sera celle de l' « après confinement » et la mise en place d'une nouvelle organisation, résultant d'un travail approfondi des élus et des services, mené tout au long de l'été, pour accueillir dans des conditions optimales de sécurité tous les enfants, les enseignants et le personnel municipal. Aujourd'hui, à l'heure d'une reprise d'activités presque totale, **il est également important pour nous tous de renouer avec la convivialité, l'échange, les loisirs au travers de nos associations et des services de la Ville.** Comme chaque année, vous pourrez les rencontrer lors du forum, le samedi 5 septembre, dans la grande salle des tennis municipaux. Ce sera le moment de vous inscrire aux activités ou de proposer votre aide comme bénévole. Je salue une nouvelle fois tous les responsables et les membres actifs des associations dont le dynamisme est si précieux dans tous les domaines investis et particulièrement en cette période. Le samedi 12 septembre de 9h30 à 13h, sur les places de l'Église et du Marché, vous sera proposé **le forum des mobilités urbaines** en partenariat avec le Crédit Agricole, dans le cadre de la semaine européenne et avec la présence de nombreux acteurs du transport. Venez vous renseigner

sur les moyens qui permettent de réduire la pollution liée aux déplacements et de mieux connaître les solutions alternatives à l'utilisation exclusive de la voiture en solo pour les déplacements quotidiens Domicile-Travail.

Ne manquez pas la visite du 13^e salon « **Délices de Plantes** » qui se déroulera le week-end des 19-20 septembre. Il réunira sous la houlette de la Ville, qui a repris l'organisation cette année à la Société d'horticulture 35, plus d'une centaine d'exposants dans le parc du Pont des Arts (Centre Culturel).

Nous aurons aussi à soutenir nos commerçants et nos entreprises.

Depuis l'annonce du plan de licenciement qui concerne 110 salariés de **la Société Technicolor**, implantée aux Champs Blancs à Cesson-Sévigné, la Ville, la Région et Rennes Métropole se sont mobilisées pour essayer d'annuler cette décision. Une partie de l'activité recherche et développement serait à court terme délocalisée en Inde. Nous ne comprenons pas cette décision, à l'heure où la priorité de la France est à sa réindustrialisation et à la relocalisation des emplois. Il est essentiel de conserver les centres de recherche et d'excellence sur notre territoire. Madame la Députée Laurence Maillard-Méhaigner et moi-même avons été reçus courant juillet au Ministère des finances et y retournerons tout début septembre, cette fois-ci accompagnés d'une délégation du personnel pour obtenir le soutien du Gouvernement.

Je vous souhaite la meilleure des renaissances.

Votre Maire
Jean-Pierre Savignac

La rentrée

DOSSIER

12

▶ SOMMAIRE

Événement	4
Actus	5
Questionnaire	19
Expressions politiques	24
Conseil municipal	26
Développement durable	27
Initiatives	29
Culture	30
Sports	32
Vie associative	37



Directeur de la publication : Jean-Pierre Savignac
Élue référente : Jeanne Féret, adjointe à la vie citoyenne et à la communication

Rédaction : Nathalie Coldefy et Florence Thierry,
communication@ville-cesson-sevigne.fr
Tél. : 02 99 83 52 00.

Création maquette : Studio Bigot

Impression : Bemo Graphic

Distribution : JLM Services

Tél. : 06 19 92 57 49 - jim.services@free.fr

• **Couverture :** Visuel Délices de Plantes © Hélène Vesvard

• **Parution bi-mensuelle.**

• **Tirage :** 10 000 exemplaires
Dépôt légal : à parution

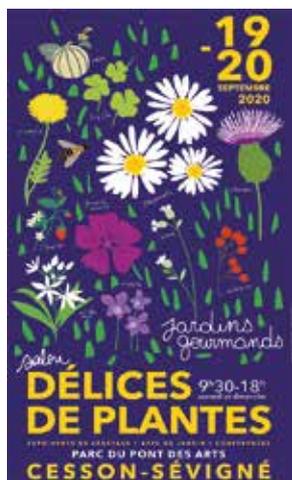
Le journal municipal est imprimé sur un papier certifié, issu de forêts gérées durablement.

REMISE DES DOCUMENTS par mail à :
communication@ville-cesson-sevigne.fr
Cesson-Sévigné Informations-Magazine
du 1^{er} octobre 2020 :
dernier délai, **lundi 7 septembre**, avant 12h.

Agenda
du 15 octobre 2020 :
dernier délai, **mercredi 23 septembre**, avant 12h.



13^e édition du salon Délices de Plantes



© Hélène Vesvard

La 13^e édition du Salon des jardins et du végétal organisée par la Ville se déroulera **samedi 19 et dimanche 20 septembre**, de 9h30 à 18h, **parc du Pont des Arts**.

Le thème choisi pour 2020 s'intitule "Jardins gourmands, à la cueillette des petits fruits, des plantes et fleurs sauvages ou d'ornement comestibles."

régalent de leurs saveurs incomparables. Grâce à leur richesse en minéraux, en oligo-éléments, en vitamines, en antioxydants, leurs effets bénéfiques sur la santé sont inégalables. Le **dimanche** à 15h.

Animations pour tous

Art floral, contes et balades en attelage, création de mini-jardins, conseils de jardinage...

Comme chaque année, la Société d'Horticulture d'Ille-et-Vilaine répondra à toutes vos questions : jardinage au potager, au verger... Rendez-vous au stand de la SH35.

8 villes labellisées "Villes et Villages fleuris"

Sur le thème « Jardins gourmands », l'Agence de Développement Touristique d'Ille-et-Vilaine rassemble huit « Villes et Villages Fleuris » : Bédée, Chantepie, Château-giron, Fougères, Iffendic, Les portes du Coglais, Rennes et Cesson-Sévigné.

Tarifs

Entrée : 5 € / Pass 2 jours 6 €.
Gratuit pour les moins de 14 ans.

Pratique

Parking gratuit à proximité et restauration sur place.
En raison des conditions sanitaires, le port du masque est obligatoire.

Plus d'informations sur le site internet de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr

Conférences à l'auditorium du Pont des Arts

► "Baies et plantes sauvages utiles dans nos campagnes."

Par Louis Diard, botaniste et spécialiste de la diversité végétale. Panorama des baies et fruits sauvages comestibles – ou toxiques – pour l'homme et/ou les oiseaux. Présentation des plantes herbacées intéressantes du point de vue alimentaire et culinaire, leurs vertus médicinales, leur intérêt écologique, industriel (tissage, vannerie etc.)

Le **samedi** à 15h.

► "Petits fruits, délices du jardin : choix, culture et entretien". Par Denis Pépin, ingénieur écologue et agronome, jardinier et conférencier.

Les petits fruits offrent du bonheur à l'état pur ! De culture facile, très productifs, peu encombrants, ils nous

➤ PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE SUR LE MARCHÉ

Un arrêté préfectoral a rendu le port du masque obligatoire pour les personnes de onze ans et plus au sein des marchés de plein air, des salons et des foires en extérieur, des braderies et des brocantes organisées en Ille-et-Vilaine, du 8 au 31 août.

Consultez le site internet de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr pour savoir si l'arrêté est prorogé.

➤ RECTIFICATIF

Dans le Cim du 1^{er} juillet, la pharmacie Beausoleil a été oubliée dans la liste des entreprises donatrices pour aider les personnels de santé à poursuivre leur activité pendant la période de confinement et le démarrage du déconfinement.

➤ ENQUÊTE PUBLIQUE

Une enquête publique concernant le Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable et du Territoire (SRADDET) est en cours, **jusqu'au 18 septembre**.

Pour tous renseignements (dossier, lieux, permanences...):

www.bretagne.bzh/enquetepublique-sraddet

➤ INSEE : ENQUÊTE

L'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) réalise des enquêtes statistiques sur l'emploi, le chômage et l'inactivité. Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage ou ne travaillent pas (étudiants, retraités...).

Un échantillon de logements concerne la commune. Les ménages concernés seront interrogés **du 14 septembre au 18 octobre** par Isabelle Carlet, enquêtrice de l'INSEE, munie d'une carte

➤ ÉTAT CIVIL du 30/05/2020 au 06/08/2020

Naissances

- Lily MARONNE
- Alice CHASGNAUD
- Clara LEVESQUE
- Ilyan FRIJA
- Julie CAPDEVILLE
- Nino HEDOUIN
- Côme MOREAU
- Augustine HEIM
- Line TANVEZ
- Florent MARTIN
- Léonore FAVRE
- Tess JERABEK
- Alana DANTO
- Aliyah GOULTINE
- Babette DU PORT de PONCHARRA
- Giovanni TANGUY
- Maxime WITH
- Eloïse FAUVEL

Mariages

- Tanguy THIBEAU et Sara THIBERT
- Idir BOURAS et Lisa AMMI
- Guillaume DONDERO et Myriam MICHEL
- Mario BREE et Anne-Marie RYCHEMBUSCH
- Stanislas DAVID de DREZIGUÉ et Astrid JEANSON
- Adrien DELAUNAY et Mélanie ROBERT
- Christophe LOUËR et Nadine CHAUFFARD
- Achille DENIS et Lucie MARTIN
- Alexandre DESJARDIN et Sylviane PICARD
- Ludovic POULAIN et Carole HAUTOBOIS
- Ronan PINON et Marie LE BOUDEC
- Gaël VIELEROBE et Audrey LIMEUL

Décès

- Jacqueline BEAUDRON veuve LE ROUX, 94 ans

- Robert RAMARD, 81 ans
- Jean LE HÉNAFF, 82 ans
- Denis BIGOT, 88 ans
- Marguerite DELANOË veuve DELALANDE, 91 ans
- Mario CANALI, 85 ans
- Madeleine COLOMBANI, épouse STÉPHAN, 89 ans
- Raymonde FLEUREUX, veuve CHOussy, 91 ans
- Alfred ALLAIRE, 93 ans
- Yvonne TARDIF, veuve LAGUITTON, 98 ans
- Marie-Thérèse GOUALIN, veuve LOCU, 94 ans
- Marie LANOË, veuve MARTIN, 99 ans
- Jean ERNOULT, 84 ans
- Joël ORIA, 69 ans
- Joséphine PIOC veuve HAREL, 93 ans
- Jean GOUALLE, 63 ans
- Jeannine SOUTIF, épouse FILOCHE, 83 ans
- Georges HERVÉ, 93 ans
- Valentin MOREL, 90 ans
- Michel FILY, 85 ans
- Joseph PANNETIER, 91 ans
- Elisa FORGERAIS, veuve THÉAUDIN, 95 ans
- Joseph COUASNON, 91 ans
- Madeleine JAZAS, veuve JUBRÉ, 96 ans
- Annick LEVEL, veuve DALIBOT, 83 ans
- Pierre PETITPAS, 94 ans
- Patrick HUARD, 65 ans
- Guy POULCALLEC, 77 ans
- Pierre FICHOU, 96 ans
- Joseph CERTENAIS, 76 ans
- Corentin THOMAS, 80 ans
- Octave Herpin, 96 ans

officielle. Ils sont prévenus individuellement par lettre.

La participation à l'enquête est obligatoire. Les réponses fournies lors des

entretiens restent confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation, et serviront uniquement à l'établissement de statistiques.

ACTION EMPLOI CESSON

Accueil physique uniquement sur rendez-vous pris par mail
pae.aec.cessonsevigne@gmail.com ou
 par téléphone au 02 99 83 25 96.

Les jeunes peuvent appeler au 02 99 78 00 78, la mission locale assure une permanence et un suivi téléphonique ou numérique.

CLIC ALLIÂGES

Afin de garantir un accueil dans de bonnes conditions, l'accueil physique se fait désormais uniquement sur RDV. L'accueil téléphonique reste accessible aux horaires habituels du CLIC.

Tél. : 02 99 77 35 13

Mail : accueil@clic-alliages.fr

RAM (relais assistants maternels)

Permanence téléphonique au 02 99 83 52 00 (serveur vocal prononcez "relais assistants maternels")
 Un RDV téléphonique sera programmé.

Pour les permanences suivantes prendre rendez-vous auprès du service d'Action Sociale et des Solidarités au 02 99 83 52 00

CIDFF (centre d'information sur le droit des femmes et des familles)

Judis 3 et 17 septembre, de 14h à 17h.

Couples et familles (conseil conjugal et familial)

Lundi 14 septembre, de 15h à 18h.

ARBRE DES NAISSANCES

Plantation de l'arbre des naissances **samedi 10 octobre** à 10h30, cour du centre de loisirs. Pour fêter les naissances des Cessonais nés entre le 1^{er} septembre 2019 et le 31 août 2020.

URBANISME

Permis de construire accordés du 01/06/2020 au 31/07/2020

- ▶ 3, allée des Rosiers : extension et surélévation d'une maison individuelle ;
- ▶ 2, rue de la Chalotais : création d'un internat et des logements de fonction pour le lycée Sévigné ;
- ▶ 4, allée des Prunus : surélévation d'une maison individuelle, réalisation d'une pergola et modifications des clôtures ;
- ▶ rue des Charmilles : modifications de façades et réhabilitation d'un bâtiment d'activités en cellules professionnelles ;
- ▶ 2A, route de Domloup : rénovation, extension et surélévation d'une ancienne grange ;
- ▶ rue de Chêne Germain et angle du bd des Alliés : réalisation d'un immeuble d'activités tertiaires de gabarit R+5 ;
- ▶ 26, rue des Petits Champs : extension d'une maison individuelle et modifications de façades ;
- ▶ 4, rue de la Rigourdière : modifications de façades d'un bâtiment d'activités et création de stationnements ;
- ▶ 7 A, rue des Charmilles : création de surfaces d'entrepôt dans un bâtiment d'activités ;
- ▶ La Rigourdière : modifications de

façades et structures sur un bâtiment d'activités pour création d'un restaurant bar concert ;

- ▶ 19, rue de la Rigourdière : réalisation d'un ensemble de bâtiments d'activité tertiaire ;
- ▶ 18, place Sévigné : modifications de façade et pose de panneaux photovoltaïques sur l'équipement sportif Beausoleil ;
- ▶ 25, rue des Lilas : construction d'une maison individuelle, modifications non substantielles des volumes et des aménagements extérieurs ;
- ▶ ZAC Atalante ViaSilva lot B9 Sud : construction d'un immeuble tertiaire, modifications non substantielles des gabarits, surfaces, stationnements et aménagements extérieurs ;
- ▶ 9, rue de Bellevue : modification de l'entrée du terrain, des ouvertures et ajout de panneaux photovoltaïques ;
- ▶ 12, bd de Dézerseul : aménagement pour la réalisation d'un cabinet médical, modifications des aménagements extérieurs, ouvertures et clôtures existantes conservées.

Lotissement

- ▶ 14, route de la Planchette : division en vue de construire ;
- ▶ 7, allée des Fauvettes : division en vue de construire.

L'INTERNAT POUR LES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU AU LYCÉE SÉVIGNÉ PRÉVU POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2021

Le permis de construire de l'internat du lycée Sévigné déposé par la Région Bretagne a été accordé en juin dernier. L'internat mixte comptera 102 places, pour les sportifs de haut niveau. En Bretagne, cet internat sera le deuxième affecté aux sportifs, après celui du lycée Vauban à Brest.

Le bâtiment sera situé au Nord du Palais des Sports, parc de Champagné, dans l'enceinte du lycée Sévigné, qui est labellisé "sport de haut niveau". Il sera composé sur 4 niveaux, avec

au rez-de-chaussée un accueil vie scolaire, une salle de restauration, un foyer, des salles d'activités, une salle de musculation, un accueil médical, un bureau pour le kiné, des vestiaires, une bagagerie.

33 chambres (4 places par chambre majoritairement) sont réparties sur trois niveaux.

Des logements de fonction compléteront l'ensemble.

Le coût est estimé entre 5 à 7 millions d'euros.

📍 LOTS DE DEUX MAISONS MITOYENNES À DÉZERSEUL MISES EN VENTE PAR LA VILLE



La Ville de Cesson-Sévigné met en vente un lot de 2 maisons mitoyennes à Dézerseul, classées au patrimoine bâti d'intérêt local.

Ferme logis de caractère datant de la fin du XVIII^e siècle remaniée au XX^e

siècle. Partie bas d'architecture domestique d'intérêt local. Gros œuvre en appareil mixte réutilisant des éléments de l'ancien manoir (dont quelques pierres calcaires) dans sa maçonnerie.

Les enchères s'effectueront du **22 septembre (début des enchères à 9h) au 23 septembre (fin des enchères à 21h)**, sur le site internet suivant :

[www.webencheresimmo.com/vente-immobilier-243085/lot-de-2-maisons-mitoyennes-de-caractere-\(35\)](http://www.webencheresimmo.com/vente-immobilier-243085/lot-de-2-maisons-mitoyennes-de-caractere-(35))

Des visites des biens seront possibles uniquement sur rendez-vous (service Urbanisme/Foncier) les :

- **lundi 7 septembre** à partir de 9h ;
- **mercredi 9 septembre** à partir de 14h ;
- **vendredi 11 septembre** à partir de 14h.

Contact : 02 99 83 52 13 ;
urbanisme@ville-cesson-sevigne.fr

📍 LES TRAVAUX CONTINUENT PENDANT L'ÉTÉ



Visite des travaux par des élus et des techniciens de la Ville, salle Beausoleil.

Les travaux d'équipements sportifs et à l'école Bourgchevreuil se sont poursuivis cet été :

- **Salle de sport de Beausoleil** : les travaux de maçonnerie sont terminés, la pose du toit a été réalisée en juillet ;
- **Piscine** : les travaux se poursuivent, avec l'objectif d'une réouverture au public **mercredi 2 septembre** (cf page 9) ;

- **École Bourgchevreuil** : la charpente du préau est mise en place ;

- **Espace Sportif Bourgchevreuil** : travaux de chauffage (problème de température depuis la conception du bâtiment) ;

- **Salle Paul Janson** : remplacement du centre de traitement d'air (bruit et dysfonctionnement depuis la conception).

📍 SALON DE L'IMMOBILIER À LA GLAZ ARENA



Salon de l'immobilier NEUF **vendredi 2 octobre**, de 14h à 18h ; **samedi 3 et dimanche 4 octobre**, de 10h à 18h ; à la Glaz Arena. Trois jours pour découvrir les offres du territoire de Rennes Métropole. (Promotion Immobilière, construction de maison Individuelle, investissement). En partenariat avec le Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine, Rennes Métropole, la FPI (Fédération des promoteurs immobiliers) et Ouest France Immo.com
Entrée gratuite
www.salonimmoneufsmart.com



➤ SERGE LUCAS, ANCIEN DIRECTEUR DE LA PISCINE

Serge Lucas, directeur de la piscine, a fait valoir ses droits à la retraite en août, après avoir passé 40 ans à la Ville. Il a été en contact avec plusieurs générations de Cessonnais.

Maître-nageur en 1980

« J'ai été recruté comme maître-nageur le 20 avril 1980, à l'époque de la piscine Tournesol », explique-t-il. Serge Lucas a également été moniteur de voile, où il faisait de l'initiation à l'optimiste et à la planche à voile aux étangs de Dézerseul. Il était également chargé de l'entraînement des jeunes au football, pendant 12 ans. Les écoliers se souviennent également de lui en tant que moniteur de ski, lorsqu'il encadrait les classes de neige de Cesson-Sévigné.

Chef de bassin en 1992

En 1992, il devient chef de bassin, après les travaux de la piscine.



Piscine Tournesol, 1984

Jusqu'à la fin des années 90, il s'est chargé du fonctionnement technique de la piscine, et gérait l'entretien et l'hygiène des équipements sportifs et culturels.

Directeur de la piscine en 2000

En 2000, Serge Lucas est promu directeur. « Parmi les faits marquants pendant ma carrière, je pense à l'arrivée de l'euro, le passage aux 35h, l'arrivée de l'informatique : cela a généré beaucoup de changements. »

Le directeur a participé aux divers aménagements de la piscine : le toboggan extérieur, apport du végétal à l'intérieur de l'équipement, réaménagement de la salle de remise en forme, création de la salle de gymnastique, la grotte à sel et le sanarium.

➤ COUPON SPORT

Pour les enfants de 6 à 10 ans : Coupon sport Ville de Cesson-Sévigné

La Ville offre un coupon sport de 20 € aux enfants de 6 à 10 ans, aux conditions d'attribution suivantes : quotient familial de la CAF inférieur à 1 245 €. Justificatifs à présenter au service d'Action Sociale et des solidarités de la Ville le matin sans rendez-vous : livret de famille, justificatif de domicile, attestation d'inscription au club affilié à l'Agence nationale pour les chèques vacances (ANCV).

Renseignements : 02 99 83 52 00

(serveur vocal, demander "direction des affaires sociales") ;
affaires-sociales@ville-cesson-sevigne.fr

Pour les jeunes de 12 à 15 ans : Coupon Sport du Conseil Départemental

Le dispositif Coupon sport du Département d'Ille-et-Vilaine a pour but d'aider les jeunes breitilliens de 11 ans à 15 ans (nés entre 2005 et 2009), bénéficiaires de l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS), à pratiquer une activité sportive de qualité et régulière. Ainsi, le Département finance une partie du coût de la licence sportive et de l'adhésion à un club agréé par le Ministère des sports et affilié à l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV).

Le montant de cette aide, défini en fonction du coût de la licence et de l'adhésion, est de 20 € par enfant (pour une licence et une adhésion comprise entre 45 € et 90 €) ou de 40 € par enfant si le coût global est supérieur à 91 €.

Pour en bénéficier, vous devez effectuer une demande lors de l'inscription de votre enfant auprès de l'association sportive en présentant une copie de l'attestation d'ARS et du livret de famille ou d'une pièce d'identité. Vous bénéficierez de la réduction au moment de l'inscription auprès de l'association ou après remboursement du club par l'ANCV.

Pour en savoir plus :

www.ille-et-vilaine.fr/coupon-sport35



🏊 PISCINE

La réouverture de la piscine après travaux, est programmée le mercredi 2 septembre (sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires).

Les horaires du 2 septembre au 6 septembre 2020

- mercredi 2 septembre de 17h à 21h
- jeudi 3 septembre de 12h à 14h et de 16h à 20h
- vendredi 4 septembre de 12h à 14h et de 16h à 20h
- samedi 5 septembre de 14h30 à 19h
- dimanche de 9h à 13h et de 14h30 à 19h

Les horaires d'ouverture au public du 7 septembre au 13 septembre 2020

- du lundi au vendredi : de 12h à 14h et de 16h à 20h
- le samedi : de 14h30 à 19h
- le dimanche : de 9h à 13h et de 14h30 à 19h

Horaires à compter du 14 septembre (période scolaire) :

- **lundi bassin ludique** : de 16h à 19h45 ; **bassin sportif** : de 18h à 19h45 (2 lignes d'eau)
- **mardi et jeudi bassin ludique** : de 7h15 à 8h45 ; de 12h15 à 13h45 et de 16h à 18h45 ; **bassin sportif** : de 12h15 à 13h45 (2 lignes d'eau)
- **mercredi bassin ludique** : de 11h à 13h30 et de 16h à 18h45 ; **bassin sportif** : de 11h30 à 13h (2 lignes d'eau)



Visite des travaux par des élus et des techniciens de la Ville, en juillet dernier.

- **vendredi bassin ludique** : de 16h à 19h45 ; **bassin sportif** : de 18h à 19h45 (2 lignes d'eau)
- **samedi bassin ludique** : de 14h30 à 18h ; **bassin sportif** : de 14h30 à 18h (2 lignes d'eau)
- **dimanche bassins ludique et sportif** : de 9h à 13h et de 14h30 à 18h

Horaires pendant les vacances scolaires :

- du lundi au vendredi : de 10h à 19h
- samedi et dimanche : de 9h à 13h et de 14h30 à 18h

Salle de musculation

Elle ouvrira à partir **du lundi 14 septembre**.

- lundi : de 15h30 à 20h45
- mardi : de 12h15 à 13h45 et de 15h30 à 18h45 ;
- mercredi : de 12h15 à 13h45 et de 15h à 18h45 ;
- jeudi : de 12h15 à 13h45 et de 15h30 à 18h45 ;
- vendredi : de 12h15 à 13h45

Tarifs

- Piscine

- Entrée enfant à partir de 3 ans : 3,90 €
- Entrée adulte : 4,90 €
- Entrée étudiant : 4 €

- Sanarium

- Séance 1h pour 1 personne : 10,10 €
- Séance 1h pour 2/3 personnes : 9,10 €/personne

- Halothérapie (grotte à sel)

- Séance 1h pour 1 personne : 9,40 €
- Séance 1h pour 2/3 personnes : 7,10 € /personne

- Location de vélos ou elliptiques

Possibilité de location 1h en individuel.

Tarif : 5,70 € de l'heure + une entrée piscine à 4,90 €

- **Musculation** : entrée : 5,40 €

École de natation

Les enfants qui s'inscriront en école de natation pour l'année 2020-2021 seront testés dans le but de les positionner sur un cours adapté à leur niveau. Ce test de niveau sera organisé par les éducateurs à la piscine **mercredi 2 septembre** de 10h à 17h.

Pour les enfants nés en 2014 (école de natation niveau 1), 2015 et 2016 (préscolaires), pas de test obligatoire.

Les inscriptions auront lieu **vendredi 4 septembre** de 17h à 18h pour les Cessonnois et de 18h à 19h pour les non-Cessonnois au stade Roger Belliard.

Pour les Cessonnois le justificatif de domicile est obligatoire. Merci de prévoir votre stylo. Le masque est indispensable.

Retrouvez sur le site internet de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr tous les tarifs (abonnements, carte...) Contact : 02 99 83 52 10



➤ BAPTISTE DUDOGNON, NOUVEAU DIRECTEUR DE LA VIE ASSOCIATIVE, DES SPORTS ET LOISIRS

Baptiste Dudognon est le nouveau directeur de la vie associative, sports et loisirs de la Ville. Originaire de la Rochelle, il a exercé à l'Île-Saint-Denis (93) pendant 2 ans, puis à l'office des sports de Saint-Méen-le-Grand pendant 5 ans. Son dernier poste est celui de Fougères en tant que responsable des sports et jeunesse pendant 7 ans. « *Ce qui m'intéresse à Cesson-Sévigné, c'est la diversité des équipements sportifs et le fait que la Ville compte une quinzaine d'éducateurs sportifs ainsi que le dynamisme associatif.* » souligne-t-il.

Le forum des associations aura lieu **samedi 5 septembre**, de 9h à 12h30. « *Nous le présentons avec une formule différente des années passées : ce temps fort qui représente la reprise de la vie associative se déroulera dans le bâtiment des tennis municipaux, rue de la Chalotais et à l'Espace Sportif Bourchevreuil pour respecter les mesures sanitaires.* »

À noter : retrouvez en 4^e de couverture les associations présentes au forum des associations (sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires).

➤ BASE SPORTS NATURE

Poursuite des locations

Les locations de canoë, kayak, paddle, rafting.

Du 5 septembre au 20 septembre :

- Promenade : samedi et dimanche, de 14h à 18h
- Eau-vive : samedi et dimanche, de 15h à 18h.

École municipale

Il reste de la place en école Municipale de Sport pour la saison 2020-2021 :
- École de pagaie (canoë, kayak,

rafting, stand up paddle) de l'âge de 8 ans à l'âge adulte, initiation et perfectionnement. Le mercredi après-midi pour les enfants et le mardi et le mercredi soir pour les adultes

- École de multi-sports nature de 6 à 13 ans.

Tarifs : 183 € pour les Cessonnois et 211 € pour les non Cessonnois

Contact : 2 route de Paris

Tél : 02 23 45 18 18 ;

base-sports-nature@ville-cesson-sevigne.fr

➤ DISPOSITIF TICKET SPORT

Le confinement vécu du 17 mars au 11 mai, puis différents protocoles sanitaires imposés en amont de l'ouverture des équipements sportifs n'ont pas permis d'assurer l'ensemble des cours proposés par le service des Sports et loisirs de la Ville ni de mettre en place des solutions de substitution, comme des cours via internet par exemple.

Au regard de cette situation inédite, la Ville a décidé d'accorder **une compensation à chaque adhérent d'une des structures sportives municipales** qui n'a pu pratiquer son activité comme à l'accoutumée durant la crise sanitaire.

La municipalité a décidé de mettre en place un dispositif exceptionnel intitulé "**Ticket Sport Ville de Cesson-Sévigné**". Ce dispositif offrira à chaque personne inscrite durant l'année sportive 2019/2020 dans l'une des structures municipales (Base Sports Nature, Piscine /Espace forme, golf) un carnet de 10 Tickets Sport Ville de Cesson-Sévigné.

Chaque ticket permettra de bénéficier au choix de :

- ▶ une entrée à l'Espace Forme ;
- ▶ une entrée à la Piscine ;
- ▶ une location en promenade à la Base Sports Nature ;
- ▶ 5 seaux de balles pour jouer sur le practice au golf.

L'occasion de découvrir de nouvelles activités !

Le retrait des tickets dans la structure où la personne était inscrite est possible **dès à présent et jusqu'au 31 octobre 2020**.

Les tickets seront valables jusqu'au 31 août 2021 durant l'ouverture des équipements.

Plus d'informations sur le site internet de la Ville www.ville-cesson-sevigne.fr

➤ NOUVEAU : DISPOSITIF "PAIEMENT DE PROXIMITÉ"

Paiement des amendes et impôts

La Direction régionale des Finances Publiques de Bretagne a mis en place dans le département le dispositif du « paiement de proximité » permettant aux usagers qui le souhaitent, de régler leurs amendes et leurs impôts de moins de 300 € chez les buralistes partenaires agréés.

À Cesson-Sévigné, le buraliste agréé est Press'tige Sévigné, 8 bd des Métairies, centre commercial Bourgchevreuil.

Depuis le début de l'année, plusieurs départements ont testé ce dispositif, comme les Côtes-d'Armor. Fort des résultats positifs, ce fonctionnement en partenariat est disponible pour les usagers depuis le 28 juillet.

Sur chaque facture concernée par cette prestation sera apposé un datamatrix (QR code) généralement en bas à gauche de l'avis permettant

d'identifier l'usager et sa créance. Ce datamatrix est le garant de la confidentialité des informations échangées. Pour régler sa facture, l'usager se rend chez un buraliste partenaire agréé et la scanne lui-même. Le buraliste encaisse la somme indiquée par l'usager (montant total ou partiel de la facture), soit en numéraire pour un montant inférieur à 300 €, soit par carte bancaire (sans limitation de montant). Puis, le buraliste remet au redevable un justificatif de paiement, qui pourra être nominatif si l'usager le demande.

Le paiement est automatiquement pris en compte par les services de la Direction Générale des Finances publiques le lendemain (si l'usager règle sa facture ou son avis avant 15h30) ou le surlendemain du règlement chez le buraliste (règlement après 15h30).

Les factures qui concernent la Ville de Cesson-Sévigné

La quasi-totalité des factures émises par la mairie sont encaissées via le portail famille, ou auprès des services municipaux (Piscine, golf, stade d'eaux-vives, Espace Citoyen...).

Attention : ces factures ne peuvent pas être payées chez le buraliste.

Privilégiez le paiement dématérialisé

Dans tous les cas, pour les usagers ayant des factures à régler périodiquement, le plus simple est de privilégier le prélèvement automatique. Cette pratique permet d'éviter de se déplacer, renforçant ainsi le respect des gestes barrières.

Contact : Espace Citoyen au
02 99 83 52 00

➤ DÉJECTIONS CANINES



Les déjections animales sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces de jeux publics pour enfants, les parcs et jardins, les plates-bandes par simple mesure d'hygiène publique. Les jardiniers et techniciens de la propreté des espaces publics n'ont pas à subir les désagréments de propriétaires d'animaux qui de plus en plus nombreux, ne respectent pas la loi. Les enfants, à plus forte raison en bas-âge, les personnes âgées ou en situation de handicap sont aussi mal-

heureusement victimes de ce manque flagrant de civisme et de respect des notions les plus élémentaires d'hygiène.

Obligation est faite à toute personne accompagnée d'un animal de procéder immédiatement au ramassage des déjections de leur animal pour les déposer dans les poubelles - arrêté municipal du 19 mai 2011.

Quel est le montant de l'amende ?

Conformément à la loi une amende, prévue au code pénal pour les contraventions de première classe, d'un montant de 38 € est appliquée par la police municipale à l'encontre de tout propriétaire indélicat pris en flagrant délit. L'abandon de déjection hors des emplacements autorisés est également puni d'une contravention de troisième classe prévue au code pénal et au code de l'environnement, d'un montant de 68 €.

Des totems distributeurs de sacs

La Ville a installé plusieurs totems distributeurs de sacs pour déjections canines dans les principaux lieux de promenade. Un approvisionnement en sacs pour déjections canines est également possible à l'Espace Citoyen pendant les horaires d'ouverture

Tenir les chiens en laisse

Pour des raisons de sécurité, les chiens doivent être tenus en laisse sur tout espace public.

Dans la commune, deux lieux sont interdits aux chiens : le jardin à la française du domaine de Bourgchevreuil et le cimetière - arrêté municipal du 28 janvier 1991.

« Tout contrevenant à cette obligation comme à ces interdictions est également passible d'une amende, d'un montant de 38 € » souligne Yannick Le Scornet, chef de la police municipale.

La rentrée



La fin d'année scolaire a été impactée par la crise sanitaire. À partir de la rentrée, c'est le retour à la semaine à 4,5 jours, avec tous les élèves. Le respect des gestes barrières reste d'actualité.

Travaux écoles

Les travaux du préau de la maternelle Bourgchevreuil ont débuté le 27 avril et la couverture s'est achevée fin juillet. D'une surface de 400 m², le préau va offrir aux enfants une zone de jeux protégée des intempéries mais aussi permettre de réguler la température dans l'école lors des fortes chaleurs. Des panneaux solaires seront installés sur le toit du préau. Ils permettront de couvrir une partie de la consommation en électricité pour l'ensemble du groupe scolaire Bourgchevreuil.

Le chantier du futur bâtiment périscolaire a repris le 11 mai dernier et, si le contexte sanitaire n'est pas de nouveau bouleversé, celui-ci devrait être livré en septembre 2021.

Restauration

Un nouveau marché de restauration

Pour la restauration scolaire, la Ville de Cesson-Sévigné fonctionne sous la forme d'une assistance technique. Cela veut dire que la société partenaire a en charge les approvisionnements en denrées, les contrôles qualité, l'élaboration des menus et l'animation des élèves. La production des repas et goûters est, quant à elle, assurée par les agents de la Ville en étroite collaboration avec le chef gérant mis à disposition par la société de restauration.

À la suite d'une procédure de marché public, la société Convivio, partenaire de la Ville depuis 2016 a été reconduite dans cette fonction d'assistance technique.

Alors que la Loi Egalim réglementant la restauration collective demande qu'un taux de 50 % (dont 20 % de Bio) soit atteint en termes d'achat

de produits label et/ou local. La Ville a décidé d'aller au-delà de ces seuils pour proposer aux enfants **65 % de produits label et/ou local (dont 30 % de Bio)** avec pour objectif d'atteindre 100 % à la fin du mandat en 2026.

Déploiement de l'équipement en mobilier ergonomique

La Ville poursuit le renouvellement du mobilier de restauration des enfants. En 2019, les enfants de la maternelle Bourgchevreuil avait vu la salle des Grandes sections dotée en mobilier ergonomique. En 2020, c'est au tour des enfants de grandes sections de l'école Beausoleil de bénéficier de ces équipements. En plus d'apporter des couleurs au restaurant, ce mobilier a l'avantage d'être traité pour réduire le bruit. Surélevé, il permet de limiter les postures inconfortables pour les agents et favorise un gain de la place pour améliorer la circulation.

Petite enfance

Nouvelle direction

Après 22 ans consacrés au développement de la petite enfance dans la commune de Cesson-Sévigné, Michèle Pitou a passé le relais à la nouvelle directrice de la MDE, Céline Jean. Michèle Pitou a créé les 1^{ers} espaces jeux puis l'accueil de loisirs pour les enfants de 2 à 4 ans et enfin a lar-



Visite des travaux le 2 juillet : le préau de l'école maternelle Bourgchevreuil.

gement participé à la construction de la maison de l'enfance telle qu'on la connaît aujourd'hui.

Nouveauté pédagogique à la Maison de l'Enfance

À la rentrée de septembre, la maison de l'enfance accueillera un groupe d'enfants en « âges mélangés ». Les plus petits (4 mois) y côtoieront les plus grands (28 mois). En effet, lorsque tous les enfants ont le même âge, il peut arriver que tous souhaitent la même chose au même moment, mettant ainsi l'équipe d'encadrement dans l'impossibilité de répondre simultanément aux besoins de tous et entraînant alors parfois frustrations et conflits. En âge mélangés, chacun trouve réponse à son

besoin plus facilement.

L'accueil des enfants en âges mélangés permet la rencontre d'enfants d'âges différents, la coopération, l'entraide et l'apprentissage de la diversité. Les fratries peuvent ainsi avoir l'opportunité d'évoluer ensemble lorsque cela est adapté ou séparément pour favoriser l'individualité de chacun dans le collectif. Cette pédagogie offre également aux professionnelles plus de diversité et une meilleure prévention des Troubles Musculo-Squelettiques. Pour permettre cette organisation, un travail d'adaptation des locaux et des pratiques a été réalisé afin de créer un espace sécurisant dédié aux plus petits et d'adapter le matériel et son utilisation par tous en toute sécurité.



Un nouveau mobilier ergonomique à l'école maternelle Beausoleil.



Céline Jean, nouvelle directrice de la Maison de l'Enfance.

Micro-crèches

En complément de la Maison de l'Enfance « Comptines et Cie » et pour faire face aux besoins des familles, la Ville dispose de deux Micro-crèches en délégation de service public.

À compter du 1^{er} septembre la Micro-crèche « Les P'tits Cœurs » située place de Waltrop aura un nouveau gestionnaire : l'entreprise People & baby. Pour rappel la Micro-crèche « Ecolo et Cie » située rue de Rennes est gérée par l'entreprise Crèche attitude.

Accompagnement des familles

La Maison de l'enfance de Cesson-Sévigné et le Ram / Point accueil petite enfance mettent en place dans la commune des ateliers d'éveil, pour les enfants jusqu'à 3 ans, accompagnés de leur adulte référent (Parents, grands-parents, assistant maternel, garde à domicile...). Encadré par un professionnel de la petite enfance, ce sont des lieux de rencontre, d'éveil, et de socialisation pour les jeunes enfants. Ce sont aussi des lieux de soutien et de partage d'expérience pour les familles et les professionnels de l'accueil individuel.

De cinq matinées, les rendez-vous de l'espace-jeux passent à six et sont proposés chaque semaine de 9h30 à 11h30 sur deux sites différents. Il n'y a pas d'ateliers durant les vacances scolaires. La participation se fait sur inscription auprès de la Maison de l'Enfance ou du Ram / Point accueil petite enfance.



Karl Bouget, nouveau directeur du centre de loisirs.



► mercredi et jeudi, salle de l'Étour-nel, quartier de la Monnaies :

► lundi, mardi, jeudi et vendredi, salle n°9 centre de loisirs de Bourgchevreuil :

Le Ram / Point accueil petite enfance est un lieu gratuit et neutre : d'information de rencontre et d'échange.

Il informe les familles sur les modes d'accueil individuel et collectif présents dans la commune et les accompagne dans leur projet d'accueil. Le Relais Assistant Maternel informe également sur la relation contractuelle avec l'assistant maternel ou garde à domicile, sur le statut de parent « particulier-employeur » et les aides auxquelles ils peuvent prétendre.

Aide aux familles

Si certaines familles rencontrent des difficultés pour faire face aux frais de rentrée scolaire, elles peuvent contacter le CCAS. Centre communal d'action sociale (serveur vocal, prononcer « social »).

Semaine de la petite enfance

La semaine nationale de la petite enfance initialement programmée du 22 au 29 mars 2020 aura lieu **du 10 au 17 octobre 2020**.

Centres de loisirs

Les nouveautés de la rentrée

Après 30 ans de bons et loyaux services, Prosper, de son vrai nom Alain Le Nevé, directeur du centre de loisirs primaire, a fait valoir ses droits à la retraite. Il a été remplacé par Karl Bouget qui précédemment travaillait pour la Ville de Noyal-Chatillon-sur-Seiche en tant que responsable du pôle enfance.

À la suite du départ de Michèle Pitou évoqué précédemment, la direction de l'accueil de loisirs 2-4 ans « Pirouette »

est désormais assurée par Bertel Dagnon qui quitte ses fonctions d'ad-joint au centre de loisirs primaire pour prendre en charge la coordination des maternelles.

L'accueil des enfants les mercredis et vacances scolaires va également être modifié pour s'adapter à l'évolution de la population.

L'organisation sera la suivante :

► les enfants de 2 à 4 ans seront accueillis à l'école maternelle de Bourgchevreuil, au centre de loisirs « Pirouette » ;

► les enfants de 4 à 6 ans (scolarisés en moyenne et grande section en 2019/2020) seront accueillis à l'école élémentaire Bourgchevreuil.

► les enfants de 6 ans et plus (scolarisés à partir du CP durant l'année 2019/2020) seront accueillis au centre de loisirs mail de Bourgchevreuil.

Cette nouvelle organisation vise à :

► alléger le site du centre de loisirs primaire pour apporter plus de confort aux enfants ;

► mettre en cohérence l'âge des enfants entre temps scolaire et extrascolaire : les maternelles au groupe scolaire Bourgchevreuil et les élémentaires au manoir de Bourgchevreuil.

Cette organisation a été expérimentée cet été et les familles ont bien adhéré à ce nouveau fonctionnement.

Portail des familles

Pour les inscriptions et les réservations qui concernent les activités des enfants (scolaires et périscolaires), rendez-vous sur le portail des familles qui est accessible via le site internet de la Ville,

www.ville-cesson-sevigne.fr

Contact : Espace Citoyen au 02 99 83 52 00



3 questions à

Béatrice Legault,
adjointe chargée de l'enfance et
de la famille

Pouvez-vous nous présenter les conseillers qui vont travailler à vos côtés ?

Alexandra ALCEDO CASTRO est vénézuélienne d'origine installée en France depuis 15 ans, mariée et maman de 2 enfants. Alexandra est auto entrepreneur dans le domaine du bien être et de la préservation de la jeunesse. Elle a à cœur de veiller à l'épanouissement de chacun et chacune. Alexandra sera en charge de la petite enfance, du CMJ (conseil municipal des jeunes) et référente pour le collège.

Christophe DECOURCELLE est marié père de 3 adolescents. Il était conseiller municipal délégué aux associations sportives auprès de Jean-Pierre

Savignac sous la précédente mandature. Il a apprécié l'engagement des bénévoles et mesuré la dimension éducative et sociale de leurs actions. Sensible au développement personnel et à l'épanouissement des jeunes Christophe s'occupera de notre projet de conseil consultatif et me secondera auprès des écoles, des activités périscolaires ainsi que des événements liés à la famille et à l'intergénérationnel.

Comment s'est passé l'été au centre de loisirs ?

Nous avons mis en place une organisation qui allait au-delà de la circulaire du ministère Jeunesse et Sports du 5 juin 2020. Afin de respecter les normes sanitaires (masque, distanciation, lavage des mains, désinfection des locaux) le centre de loisirs a été ouvert de 8h à 18h dans deux sites permettant ainsi d'accueillir l'ensemble des enfants cessonais inscrits. Nous avons également fait le choix de regrouper les enfants par tranches d'âges avec le même moniteur durant toute la semaine et d'échelonner les groupes durant la période de restauration. Un cas de COVID-19 a été déclaré au sein de l'équipe des professionnels. Par précaution, nous avons dû fermer le centre de loisirs durant une dizaine de

jours, pour respecter la quatorzaine, la personne atteinte du COVID étant en arrêt quelques jours avant la fermeture. Cette décision a été prise en étroite collaboration entre Monsieur le Maire, l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la préfecture. La cellule de crise a été réactivée afin d'exercer une veille sur l'ensemble du territoire communal. Celle-ci a permis de nous adapter régulièrement à la situation.

Le respect des gestes barrières et le protocole mis en place dès le début de l'été au centre de loisirs ont permis d'éviter la propagation du virus.

La réouverture du centre de loisirs a eu lieu le 10 août. Les gestes barrières ont été bien évidemment maintenus et renforcés (port de masques uniquement chirurgicaux pour les professionnels).

Nous avons été bien conscients des difficultés engendrées pour les familles et nous les remercions pour leur compréhension.

4 jours ou 4,5 jours à l'école : qu'en est-il ?

La période de déconfinement en mai et juin nous a obligés à revenir à la semaine des 4 jours afin de répondre au protocole sanitaire mis en place par le ministère de l'Éducation nationale et permettre la désinfection des locaux. Pour cette rentrée de septembre et à l'heure où nous imprimons le journal nous revenons à la semaine de 4,5 jours.

Cependant nous avons bien entendu les remarques de parents qui ont trouvé cette nouvelle organisation appréciable pour le bien-être de leurs enfants.

Fort de ces remontées, nous envisageons au cours de cette année scolaire, de réinterroger les familles en partenariat avec l'ensemble de la communauté éducative (enseignants/parents/représentants associatifs).



© Jean Wagner

Alexandra Alcedo Castro,
déléguée au CMJ, affaires scolaires (éc. Bourgchevreuil et collège), enfance (ALSH) et parentalité



© Jean Wagner

Christophe Decourcelle,
délégué aux affaires scolaires (éc. Beausoleil, Notre-Dame et lycées) jeunesse et famille



Les époux Herpin, entouré de leur famille.

LES ÉPOUX HERPIN ONT CÉLÉBRÉ LEURS NOCES DE PLATINE

Samedi 20 juin, Octave et Marie-Josèphe Herpin ont célébré leur soixante-dix ans de mariage à l'Espace Citoyen. Né en 1924 à Nouvoitou, Octave travaille dès l'âge de 14 ans dans les fermes. Il s'engage en 1944 dans la 1^{ère} DFL (Division française libre) et participe aux campagnes des Vosges, d'Alsace et de la frontière italienne. Démobilisé en 1946, il rentre à Domloup, chez ses parents, et aide son père bouilleur de cru. Marie-Josèphe est née en 1928 à

Noyal-sur-Vilaine.

Marié le 13 juin 1950, le couple vit au Bas Jussé depuis 1957, date à laquelle Octave a pris la succession de la ferme tenue par les parents de Marie-Josèphe Hubert.

De leur union sont nés 7 enfants. Ils comptent désormais 16 petits-enfants et 19 arrière-petits-enfants.

Le couple avait célébré ses noces de diamant en 2010 à la mairie.

Octave Herpin est malheureusement décédé le 6 août 2020.

MAISON DES JEUNES L'ESCALE

L'accueil et les premiers rendez-vous de septembre

L'accueil libre se déroule tous les mercredis et les samedis de 14h à 18h et les vendredis de 16h à 18h30. L'accueil est gratuit et ouvert à tous. Départ et arrivée selon l'envie et les besoins des jeunes.

Ci-dessous quelques rendez-vous :

- Soirée barbecue et jeu **samedi 18 septembre** de 18h30 à 22h (5 €, inscription à l'Escale du 9 au 16 septembre) ;
- Sortie accrobranche **samedi 26 septembre** de 13h45 à 18h30 (11 €, inscription à l'Escale du 9 au 19 septembre).

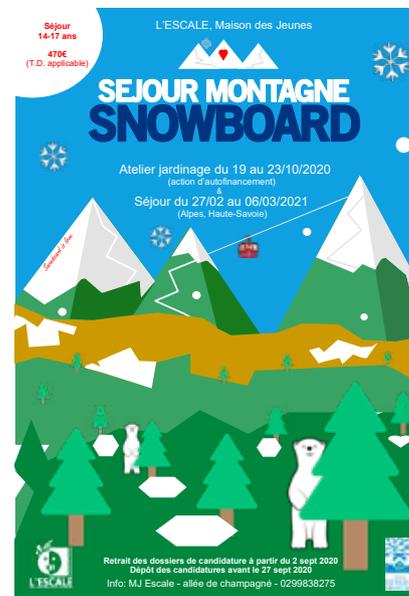
- Après-midi retro-gaming **mercredi 23 septembre** de 15h à 17h (gratuit, sans inscription).

Inscription pour les rendez-vous selon les places disponibles et selon l'évolution de la situation sanitaire.

Séjour snowboard, hiver 2021

Le service Jeunesse organise cet hiver une semaine à la montagne du 27 février au 6 mars 2021. Le séjour s'adresse aux 14-17 ans. Il se déroulera en Haute-Savoie (tarif : 470 €). Au programme, la découverte du snowboard.

Afin de baisser le prix du séjour et permettre aux jeunes de s'investir dans l'organisation de leurs vacances, le service Jeunesse propose



une activité "jardinage" qui aura lieu tous les matins **du lundi 19 au vendredi 23 octobre 2020**. Il s'agit d'une activité d'entretien et d'embellissement de différents sites cessonais en partenariat avec le service Environnement-Cadre de vie de la Ville. En contrepartie, la Ville prend en charge une partie des coûts de ce séjour.

Les places sont limitées et les inscriptions se font sous la forme de candidature :

- retrait des dossiers de candidature à la maison des jeunes l'Escale à partir du 2 septembre ;
- retour des candidatures à la maison des jeunes jusqu'au 26 septembre.

Information et visite de la maison des jeunes.

Si vous souhaitez "visiter" la maison des jeunes avec votre enfant, n'hésitez pas à prendre contact avec un animateur afin de fixer un rendez-vous. Si vous souhaitez recevoir par mail toute l'actualité du service Jeunesse et de la maison des jeunes, vous pouvez vous inscrire à la lettre d'information en adressant un mail à service.jeunesse@ville-cesson-sevigne.fr (avec votre adresse mail et en objet : inscription lettre d'information).

Contact : Escalé, tél. 02 99 83 82 75

THIERRY LASSERRE, NOUVEAU CHEF DU COMMANDEMENT DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET COMMUNICATION (COMSIC)



Christophe Moores, adjoint en charge de la sécurité, du personnel communal et des marchés de plein air ; le général Olivier Serra ; le Maire Jean-Pierre Savignac ; le général de division Thierry Lasserre et Pierre Éon, conseiller municipal délégué aux transports et espaces verts.

Le mercredi 1^{er} juillet, le général de division Thierry Lasserre a pris le commandement des Systèmes d'Information et de Communication (COMSIC) à Cesson-Sévigné. Il remplace le général Olivier Serra qui assurait l'intérim depuis le départ du général Éric Ravier.

Le général de division Lasserre est officier de la Légion d'Honneur et officier de l'ordre National du Mérite. Le Maire, Jean-Pierre Savignac, a reçu le général de division Thierry Lasserre et le général Olivier Serra, commandant en second le COMSIC le mardi 7 juillet à l'Espace Citoyen

APPEL DU 18 JUIN



Le Maire Jean-Pierre Savignac et Bernard Colleu, président de la section locale de l'Union nationale des combattants (UNC) ont déposé une gerbe le 18 juin, pour célébrer les 80 ans de l'Appel du Général de Gaulle.

INFORMATION STAR

Des nouveautés sont proposées à la Star afin d'offrir différentes alternatives aux clients et d'éviter une trop forte affluence à la rentrée :

Votre enfant a déjà sa carte KorriGo Services :

- Vous souhaitez régler en 1 seul paiement : il est conseillé de vous rendre chez votre commerçant agréé STAR (liste disponible sur www.star.fr) notamment si vous avez un bon d'achat, sinon aux distributeurs automatiques du Crédit Mutuel de Bretagne ou dans le métro (distributeur automatique de titres).

- **Nouveau !** Sur STAR, l'appli : vous pouvez recharger votre carte KorriGo directement via la e-boutique (pour les personnes équipées d'un smartphone Android NFC) depuis le 6 juillet (*plus d'informations sur www.star.fr rubrique recharger sa carte KorriGo*)

Votre enfant n'est pas encore client STAR et vous souhaitez obtenir une carte KorriGo Services :

- Vous réglez en 1 seul paiement ou ne souhaitez pas encore la charger, rendez-vous directement sur le site STAR rubrique Mon compte , puis commandez votre carte et choisissez les titres STAR de votre choix à charger (paiement sécurisé). Vous recevrez votre carte KorriGo Services, chargée ou non, chez vous, par courrier postal sous 5 à 10 jours

- **Nouveau** : vous souhaitez commander votre première carte KorriGo et régler en 3 fois par chèques (réservé aux abonnements 9, 10 ou 12 mois ou "Jeune 2 trajets"). Rendez-vous sur le Formulaire en ligne de la Star.

Renseignement complémentaire sur le site internet www.star.fr ou au 09 70 821 800, du lundi au samedi de 7h à 20h.



DÉBOUCHAGE VIDANGE Toutes fosses

NETTOYAGE CUVE À FIOUL / ENTRETIEN RÉSEAUX / PASSAGE CAMÉRA



Service d'urgence **06 02 67 08 31**
82 rue Auguste Pavie - Écopôle Sud-Est

ES&D
ESSENTIEL & DOMICILE



ENTRETIEN DU DOMICILE



ENTRETIEN DES ESPACES VERTS



GARDE D'ENFANTS



AIDE À LA PERSONNE



Rentrée 2020 :
offrez-vous du temps !

AGENCE DE CHANTEPIE : 02 22 91 04 10

15, place de l'Église / chantepie@essentiel-domicile.fr

Nos autres agences dans le 35 : Betton / Bruz / Pacé / Saint-Grégoire



*En moyenne, nos clients bénéficient de 2h de prestations par semaine. 2 heures qui peuvent changer un quotidien.



27 rue de Bray 35 510 Cesson-Sévigné
tél 02 99 26 98 34
port 06 13 67 04 56

www.priouldecoration.com
contact@priouldecoration.com
facebook.com/PrioulDecoration

- peinture intérieure
- peinture décorative
- enduits (chaux, italien, argile...)
- ravalement, peintures extérieures
- revêtements muraux (tapisserie, patent...)
- revêtements sols naturels ou synthétiques (lames PVC, moquette, lino, stratifié, sisal, bolon)

VISUAL
OPTICIEN LUNETIER

Lunettes & Environnement

FRENCHY FRIENDLY

02 99 83 94 96

OPTIQUE VISUAL CESSON
8 Place de l'Église
35 510 Cesson Sévigné

➤ RÉFLÉCHIR ENSEMBLE AUX MISSIONS PRIORITAIRES DE LA POLICE MUNICIPALE DE CESSON-SÉVIGNÉ

Sans préjudice de la compétence générale de la police nationale et de la gendarmerie nationale, les agents de police municipale exécutent dans la limite de leurs attributions et sous son autorité, **les tâches relevant de la compétence du maire que celui-ci leur confie en matière de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique.**

La police municipale de Cesson-Sévigné est **la plus importante et la mieux équipée** des polices municipales de la métropole de Rennes, hormis celle de Rennes. Pour autant, elle fait régulièrement l'objet de remarques de la part des Cessonnais et des Cessonnaises. Agissant aux côtés et en complément de la police nationale au travers d'une convention, ses missions ont augmenté.

Cette situation nous amène à nous interroger sur l'avenir de ses missions.

À travers ce questionnaire, l'un des engagements de monsieur le Maire, vous avez **la possibilité d'exprimer vos attentes** sur les missions prioritaires de la police municipale.

Une réunion publique de présentation des résultats se tiendra au cours du 1^{er} trimestre 2021.

QUESTIONNAIRE ANONYME

QUARTIER :

RUE :

Tranche d'âge : moins 30 ans entre 31 et 60 ans plus de 60 ans

VOTRE EXPÉRIENCE DE LA POLICE MUNICIPALE DE CESSON-SÉVIGNÉ

1. Avez-vous sollicité un service de sécurité au cours des 6 derniers mois ?

OUI / NON

Si oui, quel service avez-vous contacté prioritairement ?

- La police municipale
 La police nationale

Par quel moyen ?

- Numéro de la police nationale (17)
 Ligne directe de la police municipale 02 99 83 52 14 ou 06 09 35 73 92
 Équipage de police municipale dans la rue
 Équipage de police nationale dans la rue
 Autre, précisez :

Pour quel type de sujet ?

- Victime d'une agression
 Témoin d'un délit
 Dégradations de biens
 Cambriolage
 Nuisances sonores
 Stationnements gênants
 Fourrière de véhicule
 Insalubrité
 Autre, précisez :

QUESTIONNAIRE

2. Lorsque vous avez sollicité la police municipale, vous a-t-elle semblé plutôt réactive :

- OUI / NON

3. Selon vous, la police municipale est :

- Bien organisée
 Doit s'améliorer dans son organisation
 Aucun jugement

4. Selon vous, l'organisation actuelle de la police municipale favorise-t-elle la police de proximité ?

- OUI / NON

5. Percevez-vous la police municipale de Cesson-Sévigné comme :

- Un service de police à part entière
 Un service complémentaire à la police nationale
 Autre, précisez:

6. Lorsque vous avez sollicité la police nationale pour une intervention, quelle force est intervenue ?

- La police municipale
 La police nationale

7. Quelles sont les forces de sécurité que vous avez le sentiment de croiser le plus souvent dans les rues de Cesson -Sévigné :

- La police municipale
 La police nationale
 Des militaires de l'opération SENTINELLE

8. Selon vous, la sécurité publique doit être assurée par :

- Les services de l'État
 La police municipale
 Conjointement

VOS ATTENTES SUR LES MISSIONS PRIORITAIRES DE LA POLICE MUNICIPALE

9. Selon vous, la police municipale doit favoriser :

- Une police de proximité (prises de contact, suivi de doléances, patrouilles à circulation douce...)
 Une police d'intervention (intervenir et interpeller)
 La mixité de ces deux approches

10. Listez par ordre de priorité (de 1 à 5) vos attentes concernant les missions de la police municipale de Cesson-Sévigné

- Faire respecter les arrêtés majeurs de police du Maire (voirie, déménagement, taxi, baignades, consommation d'alcool, mendicité, ...)
 Assurer la sécurité routière (contrôle de vitesse, téléphone au volant, alcoolémie, bruit...)
 Sécuriser les marchés
 Sécuriser les transports en commun
 Contrôler des débits de boissons et établissements de nuit (bruit, terrasses...)
 Assurer la police de l'environnement (lutte contre les dépôts sauvages ou détritiques sur la voie publique, les atteintes au cadre de vie)
 Lutter contre les nuisances sonores
 Assurer une présence dans les parcs et jardins

- Porter une aide et assistance aux victimes
- Assurer une présence et sécuriser les abords des établissements scolaires
- Lutter contre le stationnement gênant et double file / fourrière de véhicule
- Intervenir et interpeler en flagrant délit
- Lutter contre les incivilités
- Mener des actions de prévention contre les cambriolages (voisins citoyens, tranquillité vacances)

11. Souhaitez-vous que la police municipale de Cesson-Sévigné soit présente :

- De jour
- De nuit
- De jour et de nuit

12. Classez par ordre de priorité les modalités de patrouille de la police municipale de Cesson-Sévigné :

- Voiture
- Pédestre
- VTT
- Transport collectif
- Deux roues motorisées

13. Quelles unités spécialisées de la police municipale souhaitez-vous privilégier ?

- Environnement
- Tranquillité et nuisances sonores
- Brigade Anticriminalité municipale de Nuit
- La circulation
- La sécurité dans les transports
- Sécurité et respect de la propreté des parcs et jardins
- Les services à la population (audit de sécurité, maison pour l'accueil des victimes, prévention commerçants)
- Aucune, les agents doivent être polyvalents

14. Êtes-vous favorable à la mise en œuvre d'arrêtés municipaux tels que la consommation d'alcool sur la voie publique, la mendicité agressive, etc ?

- OUI / NON

DONNER À LA POLICE MUNICIPALE DES MOYENS ET DES COMPÉTENCES ADAPTÉS À SES MISSIONS

15. Êtes-vous favorable à une évolution des compétences des policiers municipaux, dans leur contribution aux politiques de sécurité qui relèvent de la responsabilité de l'État ?

	OUI	NON
Sur l'armement identique police nationale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sur la possibilité de faire des contrôles d'identité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sur la fouille des coffres de voiture	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

16. Faut-il, selon vous, développer davantage la police municipale de Cesson-Sévigné en : (classez par ordre de priorité de 1 à 4)

- Effectifs (actuellement 9)
- Moyens de locomotion
- Outils de vidéoprotection
- Nouvelles technologies (logiciel, reconnaissance faciale...)

QUESTIONNAIRE

17. Estimez-vous que la vidéoprotection améliore la sécurité dans notre ville ?

OUI / NON

18. En quelques lignes, quels rôles souhaitez-vous donner demain à notre police municipale de Cesson-Sévigné ?

.....
.....
.....
.....
.....

19. Comment souhaiteriez-vous voir évoluer la police municipale de Cesson-Sévigné pour qu'elle soit encore plus proche du citoyen ?

.....
.....
.....
.....
.....

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de répondre à nos questions

QUESTIONNAIRE À RENVOYER AVANT LE 15 OCTOBRE 2020

► **PAR COURRIER :**

Questionnaire Police Municipale
À l'attention de monsieur l'adjoint au maire chargé de la sécurité
Mairie de Cesson-Sévigné
Esplanade Hôtel de Ville CS 91707
35517 Cesson-Sévigné cedex

► **DÉPÔT DIRECT :**

Dans la boîte aux lettres de la mairie,
Esplanade Hôtel de Ville

► **PAR INTERNET :**

Formulaire disponible sur le site de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr

FORUM DES MOBILITÉS URBAINES SAMEDI 12 SEPTEMBRE



L'opération de gravage des vélos avec l'association Rayons d'Action a connu un vif succès l'année dernière. Elle est reconduite samedi 12 septembre.

Les caisses locales du Crédit Agricole organisent en partenariat avec la Ville la 2^e édition du forum des mobilités **samedi 12 septembre**, de 9h30 à 12h30, place de l'Église.

Après le succès de la 1^{ère} édition en septembre 2019, cette 2^e édition a toujours pour objectif de mieux faire connaître les solutions alternatives à l'utilisation exclusive de la voiture personnelle en solo pour les déplacements quotidiens Domicile-Travail entre Rennes et sa périphérie.

Au-delà de fluidifier le trafic, notamment aux heures de pointe, les enjeux sont principalement d'ordre économique, environnemental et de santé publique, pour modifier nos comportements en terme de mobilité si l'on veut préserver notre cadre et notre qualité de vie.

Les acteurs de la Mobilité

Une quinzaine d'acteurs du transport en commun, du covoiturage, de l'autopartage, des taxis rennais et de la mobilité douce, ainsi que de la prévention et de la sécurité, assureront plusieurs animations.

Les animations

- **Prévention Routière** : 10 erreurs en vélo et simulateur de conduite deux roues ;

- **Crédit Agricole** : les dangers de l'alcool et circuit prévention ;

- **Rayons d'Action** : marquage vélo : Bicycode (sur présentation d'une carte d'identité, coût : 5 €) ;

- **La Petite Rennes** : atelier de réparation de vélos, vos dons de vélos et accessoires seront les bienvenus sur ce stand ;

- **Ville de Cesson-Sévigné** : balades de découverte des itinéraires cyclables, dédiés aux mobilités douces (vélo, VTT, trottinette électrique), départ de l'église.

► 1 parcours "À l'école en vélo",

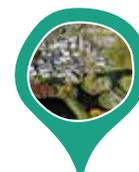
Forum de la mobilité urbaine

deuxième édition

12 septembre 2020

9h30 - 12h30

Cesson-Sévigné
(place de l'Église, en extérieur)



Forum ouvert à tous, entrée gratuite.
Venez nombreux !



boucle de 7 km, départ à 10h30 ;
► 2 parcours "Au travail en vélo",
boucle de 10 km via la rue de Bray et Les Préales, boucle de 9 km Champs Blancs ViaSilva, départ 10h30 ;
► balade pédestre commentée de la ville, avec l'association Cesson Mémoire et Patrimoine, départ 10h.

Les parcours sont disponibles sur le site internet de la Ville,
www.ville-cesson-sevigne.fr
Contact : infos et réservations :
animation.cl@ca-illeetvilaine.fr

ACTIV'EST : LES RENDEZ-VOUS DE L'INNOVATION ET DE LA MOBILITÉ DE DEMAIN JEUDI 17 SEPTEMBRE



Dans la continuité du Forum de la mobilité urbaine, le réseau d'entreprises Activ'Est organise les rendez-vous de l'innovation et de la mobilité de demain **jeudi 17 sep-**

tembre, de 10h à 16h, 7 rue des Charmilles. Ce forum sur la mobilité électrique et hybride est à destination des entreprises et ouverte au public. Retrouvez les dernières innovations en termes de mobilité électrique et hybride. Marques automobiles, constructeurs, installateurs, tous les acteurs et experts seront présents pour répondre à vos questions pour un moment d'initiations high tech sur la mobilité "verte". Entrée libre.
Plus d'informations sur le site internet www.activ-est.fr

🗨 EXPRESSION DU GROUPE DES ÉLU.E.S ÉCOLOGISTES ET SOLIDAIRES

TRÈS BONNE RENTRÉE ÉDUCATIVE ET CULTURELLE AUX CESSONNAISES ET CESSONNAIS



Félix Boullanger, Laurence Kervoelen-Laguitton, Jean-Claude Ribière, Claudine David, Patrick Anne, Brigitte Thomas

En ce début d'année scolaire, nous souhaitons une **bonne rentrée** à l'ensemble des écoliers, collégiens et lycéens cessonçais, ainsi qu'à leurs parents, à leurs enseignants et aux personnels des établissements scolaires.

Cette rentrée marque également le **début de la saison culturelle** dont le premier spectacle aura lieu en octobre. En tout, ce sont près d'une 50^{aine} de prestations qui seront réalisées dans les salles de notre commune, mêlant danse, théâtre, musique, expositions, etc. S'il est indéniable que **les spectacles proposés sont de qualité**, nous regrettons l'absence de volonté de M. le Maire de rendre cette saison culturelle accessible à toutes et à tous.

En effet, on n'y retrouvera qu'une forme de culture assez classique, **peu attrayante pour les jeunes** notamment. Nombreux seront les concerts par exemple, mais à aucun moment le rap, les musiques électro, le rock ou le reggae ne seront mis à l'honneur. De même pour le théâtre, pas de stand up ou d'impro.

Soutien aux salariés de TECHNICOLOR

À l'heure où nous écrivons ces lignes (début août), un plan de licenciement menace 110 salariés sur le site cessonçais de Technicolor. Nous leur exprimons notre soutien et nous continuerons de suivre de près ce dossier avec Rennes Métropole.

Nous sommes favorables à une véritable diversité culturelle dans notre commune, pour satisfaire les goûts de tous les Cessonçais.

Par ailleurs, **la tarification est assez onéreuse**, excluant de facto les personnes aux revenus modestes. Très rares sont les spectacles à moins de 20 €, ils sont même plutôt aux alentours de 30 €. La tarification sociale proposée par la Majorité n'a de « sociale » que le nom puisque non seulement elle ne s'applique pas à tous les spectacles, mais en plus elle est très minime. Une place vendue 34 € en tarif normal sera à 30 € en tarification sociale par exemple. Il s'agit là de choix politiques que nous contestons. De notre point de vue, la démocratisation culturelle doit être un objectif majeur.

► Ce que nous proposons :

La mise en place de la carte « Sortir ! » comme 31 des 43 communes de Rennes Métropole afin de permettre aux Cessonçais aux revenus modestes de participer à des événements culturels et sportifs à des prix très bas dans notre commune et dans le reste de la Métropole.

La création de spectacles « hors les murs » (en plein-air), notamment l'été, accessibles à toutes et à tous et à la programmation variée.

mail : elu.e.s-ecologistes-solidaires@ville-cesson-sevigne.fr
facebook : [@cessonecologiqueetsolidaire](https://www.facebook.com/cessonecologiqueetsolidaire)
twitter : [@Cessonsolidaire](https://twitter.com/Cessonsolidaire)

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

UNE RENTRÉE CESSONNAISE TANT ATTENDUE



Nous savons que beaucoup d'entre vous n'ont pas pu partir cet été à cause du contexte sanitaire. Nous espérons que les balades dans les Parcs et aux bords de la Vilaine, les activités sportives à la base Sports Nature ou encore les marchés vous auront permis de passer néanmoins un bel été à Cesson-Sévigné.

Cette rentrée 2020 n'est pas une rentrée comme les autres. Elle restera marquée par les mois que nous venons de traverser. Notre équipe a dû prendre **des décisions au regard de cette crise sanitaire tout en restant vigilant sur son évolution. C'est une rentrée avec un retour progressif à la normale qui vous permettra de renouer avec la vie cessonnaise tant appréciée** : l'organisation de la rentrée scolaire (voir dossier), le maintien de la saison culturelle, le maintien des événements de rentrée comme le salon Délices des Plantes, le Forum des associations, le Forum des mobilités.

Cette crise sanitaire a également eu un **impact sur les finances de la Ville**. C'est pourquoi M. Le Maire a demandé un audit financier qui a été engagé auprès des différents services. Les premiers éléments font apparaître une baisse de recettes d'environ un million d'euros pour la Ville dû à l'arrêt de certaines activités culturelles et sportives en tenant compte des travaux en cours. Cet audit permet cependant de souligner la bonne maîtrise des Finances du précédent mandat qui permet de faire face à ce contexte inédit.

Notre Ville a une spécificité : elle gère et finance ses équipements culturels et sportifs : piscine, golf, tennis, école de kayak, école de musique, danse, art plastique, médiathèque. D'une part, concernant **la Carte « Sortir ! »** qui est mise en place dans 31 des 43 communes de Rennes Métropole, son financement est assuré par les communes de Rennes Métropole participantes à hauteur de 80 % et par Rennes Métropole à hauteur de 20 %.

Notre Ville devrait alors compenser ces coûts par le biais de l'impôt. En 2013, l'opposition alors aux affaires estimait déjà que c'était un lourd investissement pour notre Ville. D'autre part, concernant **l'accessibilité tarifaire**, les tarifs dégressifs sont conservés et des dispositifs sont proposés : la Ville a mis en place le coupon sport pour les enfants de 6 à 10 ans ; le Département propose le coupon sport pour les jeunes de 12 à 15 ans ; le Pass Culture porté, par le ministère de la Culture est en expérimentation dans certains départements dont l'Ille-et-Vilaine et a pour but de faciliter l'accès des jeunes de 18 ans à la culture.

Enfin, nous souhaitons réaffirmer **notre volonté d'être au plus proche de vos besoins et vous faire part des actions à venir d'ici la fin d'année** :

- des consultations comme dans ce numéro du CIM sur la sécurité ;
 - la continuité des Ateliers café jardin qui reprennent fin septembre ;
 - des réunions de quartier pour co-construire une dynamique citoyenne ;
- Parce que c'est ensemble que nous construisons le quotidien de Cesson-Sévigné.

**Pour l'équipe de la Majorité,
Jeanne Féret, adjointe à la vie citoyenne et à la communication**



© Jean Wagner

Les principales délibérations des séances du Conseil municipal du mercredi 24 juin et du mercredi 10 juillet. Le compte rendu sommaire des délibérations est disponible sur le site Internet de la Ville : www.ville-cesson-sevigne.fr

Conseil du 24 juin

Tirage au sort des jurés d'assise

Le Maire a fait procéder au tirage au sort par voie informatique la liste communale des jurés d'assises de 42 noms à partir de la liste électorale.

Le Conseil municipal est informé par M. le Maire :

- des délégations de fonctions des adjoints et des conseillers municipaux délégués ;
- du rapport d'observations définitives de la chambre régionale des comptes sur la gestion de l'association Cesson Rennes Métropole Handball pour les exercices 2014 et suivants ;
- du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement de Rennes Métropole, année 2018.

Création des commissions

Des commissions municipales et intercommunales permanentes ont été créées à l'unanimité, des représentants des élus du conseil municipal ont été désignés pour siéger au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Divers groupes de travail et comités consultatifs ont également été créés.

Les listes sont disponibles sur le site internet de la Ville.

Montant des indemnités de fonction du Maire, des adjoints et des conseillers municipaux

Le montant des indemnités de fonction du Maire, des adjoints et des conseillers municipaux délégués a été fixé à l'unanimité (6 abstentions).

Formation des élus

Les orientations données à la formation des élus de la collectivité, à savoir les formations en lien avec les délégations et/ou l'appartenance aux différentes commissions et les formations favorisant l'exercice de la fonction d'élu ont été approuvées à l'unanimité.

ZAC des Pierrins

Les élus ont demandé à l'unanimité que soit procédé à la revente par l'établissement public foncier de Bretagne à la SPLA ViaSilva des parcelles pour un total de 85 368 m², pour un prix s'élevant à 470 358,97 € Hors Taxe (HT).

Interventions en milieu scolaire

Une participation de 2 000 € a été attribuée à l'unanimité au profit du Syndicat intercommunal de musique et de danse du Suet, pour les interventions en milieu scolaire 2019-2020.

Programmation culturelle année 2020-2021

Le projet artistique et culturel de la saison 2020-2021 et les tarifs de spectacles ont été validés à l'unanimité (6 abstentions). Les modalités d'abonnement, de réservation et de billetterie, les tarifs de partenariats, les tarifs de l'espace bar ont été validés à l'unanimité.

Coopération décentralisée Cesson-Dankassari

Les élus ont autorisé à l'unanimité M. le Maire à solliciter la délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT) auprès du ministère de l'Europe et des affaires étrangères dans le cadre de l'appel à projets généralistes biennal pour les années 2020 et 2021 qui accompagnent la coopération décentralisée Cesson-Dankassari.

Délices de Plantes

Le plan de financement révisé a été approuvé à l'unanimité, ainsi que les termes de la convention de partenariat avec la Société d'Horticulture d'Ille-et-Vilaine pour l'organisation du salon "Délices de Plantes".

Conseil du 10 juillet

Suppléants élection sénateurs

Le Conseil municipal a élu, à bulletin secret, les suppléants en vue de l'élection des sénateurs du 27 septembre 2020. La liste "Ensemble, agissons pour Cesson-Sévigné" a obtenu 27 voix. La liste "Agissons pour une ville écologique et solidaire" a obtenu 6 voix. Sont élus suppléants :

Liste "Ensemble, agissons pour Cesson-Sévigné" :

Christian Thomas, Patricia Delaunay, Archibald Bagourd, Fabienne Le Galliard, Olivier Garo, Maryvonne Michel, Clément Huges, Marie Travers.

Liste "Agissons pour une ville écologique et solidaire" :

Cécile Christin.

Taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE), tarifs 2021

Les tarifs de la TLPE ont été actualisés à l'unanimité (6 abstentions) pour 2021 conformément au taux de croissance de l'indice des prix à la consommation hors tabac calculée par l'INSEE, à savoir + 1,5 %.

Indemnité de gardiennage de l'église communale

Le versement de l'indemnité (479,86 € pour l'exercice 2020) de gardiennage de l'église a été approuvé à l'unanimité.

➤ LOUIS DIARD, CONFÉRENCIER AU SALON "DÉLICES DE PLANTES" SAMEDI 19 SEPTEMBRE



Louis Diard, botaniste et spécialiste de la diversité végétale, proposera une conférence intitulée "Les fruits et les plantes sauvages comestibles ou utiles dans nos campagnes" **samedi 19 septembre**, à 15h, à l'auditorium du Pont des Arts dans le cadre du salon Délices de Plantes.

« L'objectif est de sensibiliser le public pour préserver la nature ordinaire.

Je vais montrer les bienfaits que les végétaux sauvages peuvent lui procurer. » Louis Diard va présenter les arbres, arbustes et plantes. Auteur de nombreux ouvrages, il est intarissable sur le sujet.

Il a sélectionné 35 espèces, issues de différents milieux : bois, enherbés, minéralisés, humides, cultivés et salés.

➤ INSTALLATION DE PIÈGES À PHÉROMONES

Depuis le mois de juillet et jusqu'à l'automne, le service des Espaces Vert a mis en place des pièges à phéromones pour faire le suivi des populations de processionnaires du pin et de pyrales du buis en lien avec la FREDON Bretagne. Chaque semaine, un relevé et un comptage sont effectués.



La chenille pyrale du buis

Rappel des règles de destruction pour ces deux parasites :

- pour la processionnaire du pin : lutte mécanique (couper l'extrémité des branches portant des nids de chenilles processionnaires), poser des pièges à phéromone, poser des écopièges, poser des nichoirs à mésanges, privilégier la plantation d'autres arbres que les pins ;
- pour la chenille de pyrale du buis :



Le papillon pyrale du buis

si vous possédez du buis, il est fortement conseillé d'inspecter ceux-ci une fois par semaine pour une détection précoce, ce qui permettra d'enrayer plus facilement le ravageur et qui permettra de limiter les dégâts.

Contact : FREDON Bretagne au 02 23 21 18 18

➤ ANIMATION "CAFÉS JARDINS"

La Ville de Cesson-Sévigné, Denis Pépin et l'association Vert le Jardin ont lancé le samedi 30 mai l'animation "cafés jardins" pour transmettre les techniques de jardinage écologique tout en recyclant les déchets verts de son jardin et éviter de les jeter à la déchetterie ou ailleurs. Elle s'est poursuivie les samedis 6 et 13 juin. Les "cafés jardins" vont reprendre **samedi 26 septembre**.

Inscription sur le site internet de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr

➤ PROJET DE VÉGÉTALISATION DU CIMETIÈRE

Le service des Espaces Verts projette de végétaliser le cimetière, et d'en débiter les premiers travaux à l'automne. L'objectif est, en cohérence avec l'entretien en zéro phyto précédemment mis en place, et en lien avec les critères du label Villes et Villages Fleuris 4 Fleurs, de réintroduire plus de végétal dans cet espace très minéral.

Cette végétalisation sera dans un premier temps réalisée par le biais d'engazonnements de surfaces actuellement gravillonnées. Cela permettra d'améliorer l'esthétisme du site et de favoriser la biodiversité, tout en réduisant la charge de travail liée à l'arrachage manuel et mécanique des adventices.



02 99 83 94 26

MAINTENANCE DE VOTRE TOITURE

Artisan : Réparation, Rénovation, Démoussage
Toits ardoises naturelles, fibrociment et Zinc
Etanchéité cheminée. Urgence/Dégâts des eaux

J.M. CHAUVEL - COUVERTURE

8 rue du Petit Gilles **CESSON-SEVIGNE**



HULINE Patrice

Plomberie - Chauffage

NEUF ET RÉNOVATION

Aménagement salle de bain

Remplacement de chaudières



48 rue de Bray - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ - Tél : **02 99 83 74 28** - patricehuline@orange.fr

VOTRE RÉSIDENCE SERVICES SENIORS

OUVRE À CESSON-SÉVIGNÉ !

Votre appartement meublé :

- › T1 à partir de 560 €*
- › T2 à partir de 788 €*
- › T3 à partir de 1458 €*



SENIORIALES

patrimoine & services

Locations - Visites

05 62 47 86 10

www.senioriales.com

*Loyer avec charges locatives et services de base inclus et disponibilités au 28/07/20

➔ GRANDE OPÉRATION COMMERCIALE AVEC L'UCAL

À l'heure où nous imprimons le journal, l'Union des commerçants, artisans et libéraux de Cesson-Sévigné (Ucal) prépare une grande opération commerciale la dernière semaine de septembre. À cette occasion, une tombola va être proposée. De nombreux lots seront à gagner. Un tirage au sort sera effectué le jour de la braderie, dimanche 4 octobre, sur le podium. Vous trouverez toutes les informations auprès des commerçants.

L'Ucal est une association qui compte plus de 100 adhérents. Elle contribue au dynamisme commercial de la ville de Cesson-Sévigné en proposant des animations qui permettent à tous les habitants de participer à des tirages au sort au cours d'événements ponctuels. Pierrick Drouillet et Vincent Figières sont co-présidents de l'association.

La Municipalité souhaite épauler l'association. Pour soutenir les commerçants, les habitants sont invités à consommer localement.



➔ UCAL

UNION DES COMMERÇANTS, ARTISANS ET LIBÉRAUX DE CESSON-SÉVIGNÉ

ucal.cession@gmail.com

www.ucal-cession.com

➔ ÉCONOMIE & COMMERCE DARNA, TAJINES ET COUSCOUS, PLACE DE L'ÉGLISE



Sabir Boudalaha, gérant de Darna

➔ DARNA TAJINES ET COUSCOUS

4, place de l'église
02 21 68 57 91
07 81 40 27 85

Sabir Boudalaha a ouvert le restaurant rapide "Darna", place de l'église. « J'ai fait une formation à Ker Lann. À la base, je voulais faire chef à domicile. Mon projet a évolué lorsque j'ai eu l'opportunité de trouver ce local » confie le passionné de cuisine marocaine. « J'ai ouvert en plein confinement. Cela a été compliqué de se faire connaître. » À la carte, des salades marocaines, des couscous, des tajines, des samoussas et des sandwiches. Pour le dessert, des pâtisseries marocaines sont proposées.

« Pour les produits, je privilégie les circuits courts et tout est fait maison. »

Sabir Boudalaha peut intervenir comme traiteur chez les personnes jusqu'à 50 personnes. « Les tarifs sont raisonnables et les plats sont copieux. » souligne-t-il. D'où vient le nom Darna ? « Darna signifie "chez moi" en marocain. Je veux que les clients retrouvent le goût des produits marocains. »

Si une petite terrasse est installée devant la boutique pour déguster les repas, il est à noter que la vente est essentiellement à emporter, ou à livrer.

Il est fortement conseillé de commander à l'avance.

Darna est ouvert du mardi au samedi, le midi et le soir.

➤ SAISON CULTURELLE

Le nombre de places mis en vente à partir du 7 juillet est réduit de moitié au regard des nécessités de sécurisation et de distanciations physiques actuellement en vigueur.

Certains spectacles sont annoncés complets provisoirement. En fonction de l'évolution des recommandations sanitaires, des places seront mises en vente au fur et à mesure.

Plus d'informations sur le site internet du Pont des Arts.

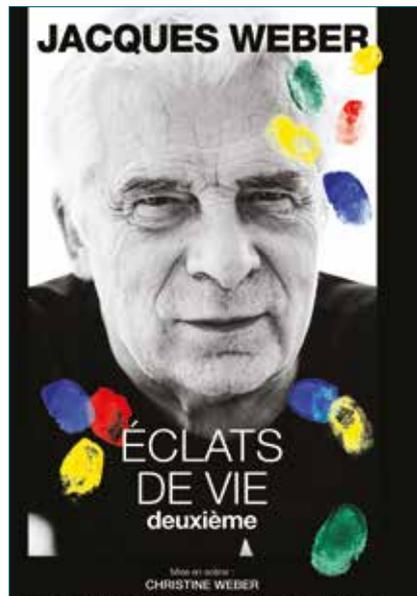
➤ OUVERTURE DE LA SAISON CULTURELLE

Dès 18h30. Soirée d'ouverture de la Saison Culturelle jeudi 8 octobre

THÉÂTRE ÉCLATS DE VIE

De et avec Jacques Weber.

Plaisir immense que de fêter et partager les 50 ans de carrière de Jacques Weber ! Il nous invite ici à une évasion poétique, à une échappée littéraire et



intime. Au fil des textes classiques ou contemporains, célèbres ou inédits, le parcours de Jacques Weber se dessine, livré sur le ton de la confiance. Monstre sacré du théâtre français, il ajoute à cela une mise à nu rare en distillant avec générosité anecdotes et apartés d'une vie parsemée de rencontres bouleversantes, de souvenirs mémorables et confie à la fois les peurs, les doutes, et les joies qui lui ont permis d'être l'acteur et l'homme qu'il est aujourd'hui.

Un spectacle unique où le public rentre dans la vie, les vies du comédien.

Judi 8 octobre au Carré Sévigné

Tarifs : 34 € / 32 € / 30 €

➤ EXPOSITIONS

Cesson art et poésie

Dans des styles très différents où de nombreuses techniques sont représentées, les peintres, les sculpteurs et les poètes de l'association vous invitent à découvrir leur exposition.

Galerie Pictura et hall du Pont des Arts, du 1^{er} au vendredi 25 septembre.

L'exposition ouverte aux heures d'ouverture de la Médiathèque.

Les artistes reverseront 10 % des ventes à l'association "Vaincre la Mucoviscidose".

Entrée libre.

Electro Garden

En résonance avec les spectacles du Collectif 8 notamment, avec la dynamique historique de Cesson-Sévigné quant aux nouvelles technologies, la galerie Pictura est l'un des espaces d'accueil repéré de la 20^e édition du festival de création contemporaine Maintenant (du 2 au 11 octobre), porté par l'association Electroni[k].

Édition hybride compte tenu des conditions de sa préparation, la collaboration du Pont des Arts porte sur l'invitation

d'artistes et d'œuvres qui permettent un dialogue inédit entre nouvelles technologies d'éléments de notre ville-jardin, du paysage, de la nature.

Galerie Pictura, du 2 octobre au 4 novembre

Au fil des Saisons

Un parcours dans l'imaginaire artistique qui retrace les instants les plus marquants des spectacles de la saison 19-20 et une sélection de la saison à venir en 20-21.

Hall du Pont des Arts et Médiathèque, du 1^{er} au 29 octobre

➤ ÉCOLE DES ARTS

Il est toujours possible de s'inscrire à l'École des Arts dans différents parcours :

- découverte pour les enfants de 4 à 8 ans ;
- jardin des arts 2, moyenne section maternelle ;
- éveil Danse, Musique, Arts Plastiques, grande section maternelle ;
- initiation Musique, Danse, CP-CE1 ;
- Arts plastiques à partir de 6 ans
- Musique à partir de 7 ans
- Danse à partir de 8 ans

La présentation de ces parcours, ainsi que les places disponibles, sont consultables sur le site internet de l'école des arts :

ecole-des-arts@ville-cesson-sevigne.fr

Pour plus d'informations sur les cours, n'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat au 02 99 83 52 00 (serveur vocal : prononcer école des arts)

➤ MÉDIATHÈQUE

La rentrée de la Médiathèque

La Médiathèque prévoit une reprise de ses animations en septembre dans le respect des consignes sanitaires en vigueur. Pour rester informé consultez le site internet de la Médiathèque régulièrement mis à jour www.mediathèque-cesson-sevigne.fr et abonnez-vous à la Confithèque, la newsletter de la Médiathèque.

Attention : dans le cadre de Délices

Billetterie de la Saison Culturelle : Ouverture le mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h30 ; le mercredi, de 10h à 18h30 ; le samedi, de 10h à 12h30.

Contact : 02 99 83 52 00 ; [http : //pont-des-arts.ville-cesson-sevigne.fr](http://pont-des-arts.ville-cesson-sevigne.fr)



Atelier "faire ses graines"

de Plantes, la Médiathèque sera fermée **samedi 19 septembre** et l'accès à la boîte retours sera impossible pendant toute la durée du salon, 19 et 20 septembre.

Modalités d'inscription et de prêt

Pour vous inscrire, munissez-vous d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent (moins de 3 mois).

Vous pourrez emprunter : 15 documents (livres, revues, CD, textes enregistrés, partitions...) +3 DVD (uniquement sur les cartes adultes)

L'inscription peut être gratuite suivant certains critères (moins de 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi...).

Tout au long de l'année la Médiathèque propose des animations

gratuites et pour tous les âges. Renseignez-vous auprès des bibliothécaires, sur la page Facebook et sur le site internet de la Médiathèque.

Atelier « faire ses graines »

L'automne est une saison propice à la récolte des graines. Avec Jean Maillard de l'ACEVEH (Association Cesson Vivre En Harmonie), venez apprendre à faire vos graines de tomates, œillets d'Inde, courgettes et radis. Une introduction générale suivie d'un atelier pratique vous rendront plus savant... et plus autonome !

Samedi 26 septembre à 14h30. Tout public à partir de 10 ans. Durée 1h. Sur réservation à partir du 5 septembre.

Les Petites Z'Oreilles : « Potiron »

L'automne est la saison préférée d'un Papi et d'une Mamie qui récoltent, dans leur potager, leur fruit bien aimé : le potiron ! Seulement voilà, le gros, l'énorme Potiron est bien lourd à porter... Histoire parlée, chantée et dansée tout autour du si rond et si bon Potiron. Par la conteuse Cathy Bonsergent. **Mercredi 30 septembre** à 10h30 Pour les 0-4 ans et leurs ac-



Cathy Bonsergent, conteuse

compagnants. Durée 30 min. Sur réservation à partir du 9 septembre.

MUSÉE DES TRANSMISSIONS ESPACE FERRIÉ

Exposition temporaire "Allô au large, Mer et télécommunications" jusqu'au 19 septembre 2020. Musée ouvert les mardis, jeudis, samedis de 13h à 18h30 ; les mercredis, de 9h à 12h et de 13h à 18h30, les vendredis, de 13h à 17h ; les dimanches, de 13h30 à 17h30. Entrée gratuite.

02 99 84 32 87 ; www.espaceferrie.fr

PHILIPPE COUSIN, SCULPTEUR ANIMALIER



Philippe Cousin, Cessonnois depuis 15 ans, a une passion : la sculpture animalière. Poussé par ses amis, il s'est

inscrit à la Biennale de sculpture et peinture animalières de Rambouillet. « J'ai envoyé mon dossier en avril.

Il fallait envoyer trois œuvres : j'ai envoyé deux éléphants et un duo de buffles : les trois sculptures ont été sélectionnées. » Philippe Cousin a une approche particulière. « J'opte pour la même démarche dans mon métier - je suis dans l'économie circulaire - et dans mes sculptures. J'utilise des matériaux peu nobles. L'intérieur de mes grandes sculptures est fait avec le contenu d'une poubelle jaune (carton, ferraille...). Pour l'extérieur, je détourne les matériaux qui sont plus destinés au bricolage qu'à la sculpture. » Le Cessonnois souhaiterait partager avec d'autres sa passion, confronter les idées.

Les résultats de la Biennale de Rambouillet seront prononcés le 3 octobre. Contact : 06 78 09 76 11



➔ ÉCOLE DE CYCLISME

Portes ouvertes

Portes ouvertes **samedi 5 septembre**, de 10h à 12, parking de la Valette. Si votre enfant aime faire du vélo, le club propose une découverte des activités de l'école de cyclisme. (Apporter son vélo, son casque et ses gants).

1^{ère} manche du Trophée Régional de Cyclo-cross au parc de La Monniais

Les membres de l'Olympique Club Cycliste Cessonnois préparent activement la 1^{ère} manche du Trophée Régional « Camping Cars Jacqueline » de cyclo-cross qui se déroulera **dimanche 11 octobre**, parc de la Monniais. Pendant cette journée, l'ensemble des catégories sera représenté. Les mesures sanitaires liées à l'actualité seront mises en place. Début des épreuves à 10h30 avec les jeunes de 7 à 12 ans de l'école de cyclisme. La dernière épreuve s'élançera à 15h30 avec les Espoirs / Seniors. Cette année, une épreuve draisiennne est proposée pour les enfants de 2 à 4 ans (inscription gratuite par mail au club en précisant pour chaque enfant nom, prénom et date de naissance). Tout au long de la journée, une partie de la route de Chantepie, en face du parc de La Monniais, sera fermée à la circulation. Une information sera diffusée dans les boîtes aux lettres des

riverains aux alentours du site début octobre.

Restauration sur place. Entrée : 5 €.

Gratuit pour les moins de 16 ans.

Plus d'informations sur la page Facebook du club :

OlympiqueClubCyclisteCessonnois

Contact :

occyclistecessonnais@gmail.com

➔ PÊCHE & MER

Une nouvelle association intitulée « Pêche & Mer » a vu le jour à Cesson-Sévigné. Son but est de promouvoir la pratique de la pêche en bateau, du bord et à pied sur nos côtes en prenant en compte la préservation des ressources et la réglementation en vigueur. Un programme pédagogique (cours dispensés 2 fois par mois) permettra d'accompagner les pêcheurs débutants et confirmés dans la pratique de la pêche en mer.

Des sorties seront organisées tout au long de l'année pour la mise en pratique de ces activités.

Contact : pecheetmer35@gmail.com ou au 0674299458

➔ OCC JUDO

Les renseignements pour la rentrée des cours de judo à partir de septembre 2020 se trouvent sur le site internet du club www.occ-judo.org/ inscription/

Vous pouvez obtenir des renseignements auprès du président du club Pascal Baudeloche au 06 82 51 91 17 ou par mail :

occ.judo.secretaire@gmail.com

➔ OCC SOPHROLOGIE

- Réunion d'information ouverte à tous les débutants et sans engagement **mercredi 9 septembre** à 19h au siège de l'OCC 43, bd de Dézerseul.

- Début des cours pour les débutants **mardi 15 septembre** de 19h30 à 20h30 ou **mercredi 16 septembre** de 18h30 à 19h30 à l'OCC sophrologie. Deux séances d'essai sans engagement sont proposées aux débutants.



Contact : 06 50 80 13 75

www.sophrologie-pratiques.fr

➔ OCC VOLLEY

L'OCC Volleyball, en association avec l'AS Chantepie, l'US Vern et le Volleyball Cesson-Chantepie-Vern, organise un tournoi **dimanche 6 septembre** à partir de 10h au Palais des Sports pour des équipes Régionale et Prénationale Féminine.

L'entrée est gratuite.

➔ ZUMB'ATTITUDE

Zumb'Attitude Cesson vous retrouve dès le 8 septembre pour la Saison 2020/2021 :

- Zumba kid's (45mn) le vendredi à 18h15 ;

- Zumba adultes (1h) le lundi à 20h05 ou 21h10 ; le mercredi 20h35 ;

- ados/adultes le vendredi à 19h15 ;

- Piloxing (1h) ou Piloxing et Postural Ball (1h30) le vendredi à 20h30 ;

- Renforcement musculaire (1h) le samedi à 9h30 ;

- Postural Ball (1h) le samedi à 10h30 et nouveau cette année le Zen Attitude (1h) le samedi à 11h30

Toutes ces activités se font à l'annexe de la salle Paul Janson avec Maureen Casaert, professeure certifiée.

Informations :

zumbattitudecesson@orange.fr

➔ CLUB DÉFENSES TACTIQUES



Le club Défenses Tactiques a été créé il y a plus de 10 ans sur le bassin rennais.

Le club a choisi la méthode Défense de rue de l'ADAC (l'Académie des Arts de Combat) pour l'enseigne-

ment de la défense personnelle au sein du club.

Le club Défenses Tactiques propose quotidiennement des cours de self défense, de Krav Maga et de boxe de rue à Rennes, Vern-sur-Seiche. Cette année, des cours sont proposés à Cesson-Sévigné, dans une salle du lycée Ozanam.

« *Le seul objectif valable : rester en vie, et en meilleure vie possible.* » précisent les membres du bureau du club.

L'enseignement est basé sur 3 grands principes : la prévention, l'évitement, le face à face. Il concerne aussi la gestion des situations tendues, le fait d'éviter l'affrontement par le comportement, la parole et l'aspect juridique (légitime défense).

Self/krav débutant, le lundi et le jeudi, de 18h45 à 20h ;
Amazon training 100 % filles, le vendredi, de 18h à 19h15, dans une salle du lycée Ozanam.

Plus d'informations (inscriptions et tarifs) sur le site internet du club : www.defensestactiques.fr

➔ CESSON SÉVIGNÉ TENNIS CLUB

Inscriptions Saison 2020/2021 (2^e session)

Depuis le 24 août, le Cesson Sévigné tennis club vous accueille pour une 2^e session d'inscription.

L'association vous propose de l'enseignement pour les enfants nés à partir de 2016 ainsi que des cours adultes plaisir ou performance.

Permanences inscriptions : depuis le 31 août jusqu'au vendredi 4 septembre : de 10h à 12h et de 14h à 19h ;
Pré rentrée des jeunes, animations et tests de niveau **mercredi 2 septembre**, de 14h à 17h.

Animation Adultes de 19h à 22h, accueil des nouveaux adhérents **jeudi 3 septembre**.

Reprise des cours **lundi 7 septembre**

Renseignements : cessontennis@orange.fr

➔ CLUB DES POISSONS VOLANTS

- Séance découverte **mercredi 2 septembre** de 14h à 18h, Base Sports Nature. Tout le monde peut venir essayer, sans engagement, le kayak slalom ou la pagaie FIT en embarcation collective (dragon boat/canobus) (aisance aquatique requise, venir en tenue de sport avec des chaussures fermées ne craignant pas l'eau).

- Reprise des séances **mercredi 9 septembre**.

- Journée Handikayak **mercredi 16 septembre** de 10h à 17h. 2^e édition d'une journée où toutes les personnes présentant un handicap peuvent venir essayer en toute sécurité la navigation sur l'eau avec du matériel spécifique. Que ce soit en embarcations multiples (canobus, dragonboat) ou individuelles, tout sera fait pour que cette journée soit tournée vers le partage et le plaisir de naviguer ensemble.

- Double régionale slalom **samedi 26 et dimanche 27 septembre**. Entrée libre. Buvette et restauration sur place.

Pour plus d'infos sur les inscriptions, les compétitions, les horaires... : www.asckpv.wordpress.com

➔ OCC ESCALADE



Les activités du club redémarrent **lundi 7 septembre**. L'OCC Escalade propose deux séances supplémentaires, pour répondre à la demande croissante. Il est possible de venir faire un essai **vendredi 4 septembre** entre 17h et 21h (sur demande à l'adresse occescalade@club.ffme.fr), ou au cours d'une séance le lundi ou le

vendredi. Enfants, adolescents, adultes, pratiquez l'escalade en loisir ou en compétition. Le club propose aussi des sorties dans les sites naturels de la région.

Séances encadrées par des moniteurs professionnels (groupes limités à 12 grimpeurs) :

- pour les enfants de 7-9 ans, le mercredi de 16h30 à 17h45 ;
- pour les jeunes de 10-13 ans le mercredi de 17h45 à 19h15 ;
- pour les plus de 14 ans et adultes le mercredi de 19h15 à 21h : perfectionnement et entraînement ;
- 2 séances le samedi matin pour les jeunes de plus de 10 ans le samedi matin de 9h30 à 11h et de 11h à 12h30 ;
- le lundi de 19h à 22h et le vendredi de 20h à 22h, pour les jeunes de plus de 13 ans et les adultes, encadrées par des bénévoles expérimentés.

Informations et inscriptions sur le site internet du club : www.club.quomodo.com/occ-escalade.

➔ OCC FOOTBALL

- Inscriptions pour la nouvelle Saison 2020/2021 :

Il est encore possible de s'inscrire dans certaines catégories, mais il est urgent de faire le nécessaire. Les inscriptions sont à réaliser "en ligne" directement à partir du site internet du club. Vous y trouverez tous les renseignements nécessaires. Pour rappel, le club propose différentes pratiques du football : des entraînements et championnats pour les joueurs masculins et pour les féminines, quel que soit l'âge. Ils se déroulent à l'extérieur sur des terrains en herbe ou synthétiques. En parallèle, il existe deux autres formes de pratique : le futsal et le foot loisirs. Enfin, à partir de 15 ans et sans réelle limite d'âge, il est possible à tous et toutes de devenir arbitre officiel de football, une fonction passionnante et très enrichissante, encadrement assuré par le club.

Contact : www.occessonfootball.com ; 02 99 83 96 63 (aux heures de bureau les mardis, jeudis et vendredis en priorité) ; secretariat@occessonfootball.com (Pour les personnes qui rencontreraient des difficultés à effectuer leurs inscriptions sur internet, se renseigner auprès du Secrétariat du club).

À noter : Afin de renforcer l'équipe déjà en place, le club recherche également des bénévoles dans tous les domaines : encadrement des équipes, gestion de l'intendance, de la communication, du mécénat, de l'animation... N'hésitez pas à contacter le club pour tous renseignements ou toutes propositions !

- Beau succès du stage d'été du 6 au 10 juillet

Pour la 6^e année consécutive, un stage s'est déroulé la 1^{ère} semaine des vacances scolaires sur les belles installations cessonaises de Dézerseul pour 30 stagiaires encadrés par les éducateurs du club, Julien Roignant, Emma, Gabin, Mathis et Maxime. Au programme : football évidemment, mais également accrobranche, paddle, etc. Le tout en respectant les mesures sanitaires imposées à tous. C'est dans une belle ambiance que les jeunes de 9 à 12 ans ont pu participer activement à ces activités.

- La reprise a eu lieu dès juillet pour le Groupe Ligue

À l'issue d'une saison 2019/2020 sportivement tronquée en raison de l'épidémie du coronavirus, toutes les équipes Jeunes et Seniors se sont maintenues au même niveau. Ainsi, les deux premières équipes Seniors Ligue évolueront en R1 et R2, les deux plus hauts niveaux régionaux.

- Rentrée de l'École de Foot

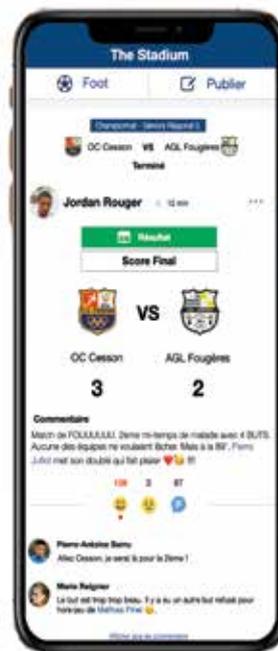
Réunion de rentrée pour tous les joueurs et parents de l'école de foot (U6 à U13) **samedi 5 septembre** au foyer.

- Les matchs à domicile des équipes Seniors Ligue

Seniors R1 reçoivent AS Vitré **dimanche 13 septembre** à 15h30, stade Dézerseul ;

Seniors R2 reçoivent le CPB Bréquigny **dimanche 27 septembre** à 15h30, stade de Dézerseul.

Une nouvelle application "The Stadium" pour mettre en avant toutes les actualités.



« Le manque d'actualité dans le football amateur par rapport au monde professionnel est flagrant. Concernant les catégories jeunes et les féminines, il est très compliqué, parfois impossible de connaître les résultats d'une rencontre, d'obtenir des photos des matchs, de consulter les buteurs du week-end... » selon Victor Rousseau, qui a joué dans la catégorie benjamin à l'OCC lorsqu'il était jeune, revient aux sources

après des passages au Stade Rennais, Bréquigny et Brest. Il s'est chargé de mettre au point cette application. L'idée avec l'application nommée "The Stadium" est de mettre en avant toutes cette actualité foot présente mais non valorisée. Elle est disponible pour toutes les personnes fans de football, à savoir les joueurs, entraîneurs et supporters.

« Les Cessonais ont une belle ville sportive avec le handball, le basket, le tennis, le kayak... et le football. Les infrastructures se sont développées ces dernières années avec le terrain synthétique, de nouveaux vestiaires et plus récemment une tribune au stade Dézerseul. L'idée de cette application est de mettre en avant le club de la ville, mais aussi de véhiculer toutes ces nouveautés aux passionnés de football cessonais et plus encore. » souligne Victor Rousseau. Un joueur aura son propre profil foot avec l'évolution de sa saison (statistiques), les entraîneurs pourront mettre en avant leur équipe peu importe leur catégorie (résultats), les supporters pourront trouver toutes les informations nécessaires (lieux des matchs, résultats du week-end... Il sera possible également de participer à l'aventure en publiant des photos des différentes rencontres sportives.

www.occessonfootball.com

👉 CESSON RENNES MÉTROPOLE HANDBALL

Cesson Rennes Métropole Handball débutera la saison à domicile contre Saint-Raphaël **jeudi 24 septembre**, à la Glaz Arena, avant de se déplacer à Paris.

Les rencontres du CRMHB à domicile saison 2020-2021:

Mardi 6 octobre : Tremblay-en-France

Jeudi 15 octobre : Limoges

Jeudi 29 octobre : Chambéry

Dimanche 22 novembre : Aix-en-Provence

Jeudi 3 décembre : Créteil

Mercredi 16 décembre : Nîmes

Jeudi 4 février : Ivry

Jeudi 18 février : Istres

Jeudi 18 mars : Toulouse

Jeudi 25 mars : Nantes

Jeudi 8 avril : Chartres

Dimanche 9 mai : Montpellier

Jeudi 20 mai : Dunkerque

Mercredi 2 juin : Paris

Réservez dès à présent votre abonnement sur le site internet du club ou par téléphone au 02 23 45 047 19.

www.billetterie.cesson-handball.com



© Gérard Payelle

👉 EN PISTE

Cours hebdomadaire saison 2020/2021

L'école de cirque En Piste ouvre une nouvelle saison à partir de septembre. À travers divers disciplines les élèves sont amenés à se dépasser, à avoir confiance en eux et dans les autres. Au programme des disciplines aériennes (trapèze, tissu...), de l'acrobatie, de l'acroporté mais aussi les disciplines d'équilibre (fil, boule...) et du jonglage (balle, hula hoop, diabolo...). L'école de cirque accueille les enfants à partir de 4 ans et même les tous petits avec leurs parents pour la "circomotricité" (à partir de 2 ans). Les adultes sont aussi les bienvenus

à leurs cours ou sur nos créneaux d'entraînements libre. Le cirque est pratiqué dans un esprit collectif ainsi que dans des perspectives d'épanouissement personnel. Inscriptions sur le site internet :

www.en-piste.org

Contact: enpiste.cirque@gmail.com, 06 43 18 26 09

👉 GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Du nouveau à la gymnastique volontaire !

La GV ouvre un cours de Fit'ball **mardi 8 septembre** à 9h à l'Espace Sportif Bourgneuil. Cette discipline permet d'améliorer la posture, de tonifier les muscles stabilisateurs, de s'étirer tout en douceur.

Ce cours est limité à 30 personnes, chacune amenant son ballon.

Autres cours : renforcement musculaire, gym équilibre, gym douce, stretching, bodyzen, pilates, cross-training, marche nordique, danses du monde, aéro-latino, natation, gym "spéciale Hommes", récréagym (3 à 6 ans).

Il est possible de se préinscrire sur www.gym-cesson35.fr et de suivre la vie du Club sur sa page Facebook.

Contact : gymcesson@gmail.com ; Yvonne Pascal : 06 95 66 33 10

👉 LE QI GONG AVEC LE TEMPS DU TCHI

L'association reprendra ses activités **mardi 15 septembre** et propose deux séances d'essai. Ce sera l'occasion de découvrir cette gymnastique douce qui forme la branche préventive de la médecine traditionnelle chinoise.

Ces séances de découverte seront assurées à la base de loisirs, **les mardis 15 et 22 septembre** à la salle de fitness à 13h45 et à 15h et **les jeudis 17 et 24 septembre** au siège de l'OCC, bd de Dézerseul (ancien aquarium), à 14h30, 15h45, 17h, 18h15 et 19h30.

Ces horaires seront inchangés pendant toute la saison 2020-2021.

Les inscriptions pour cette initiation seront reçues à l'OCC **jeudi 3 septembre** de 17h à 19h.

Contact : letempsdutchi@gmail.com

06 11 26 18 31 au 06 86 33 15 84

👉 GOLF

École de golf 6-17 ans

Une quarantaine d'heures sont proposées pendant l'année scolaire réparties en séances d'une heure ou de deux heures, le mercredi.

Parcours, ateliers ludiques, passages des drapeaux, compétitions.

Tarifs : 165 € l'année + 41 € + Licence

Inscription au golf **mercredi 2 septembre** de 15h à 17h30 et **mercredi 9 septembre** de 14h à 16h30.

Reprise des cours mercredi 16 septembre.

Stages adultes (4 à 7 personnes)

Niveaux Initiation et Perfectionnement

À partir du 8 septembre et durant 10 semaines : 8 séances 1h + 2 x 2h sur le parcours. Tarifs : 143 € + 41 €

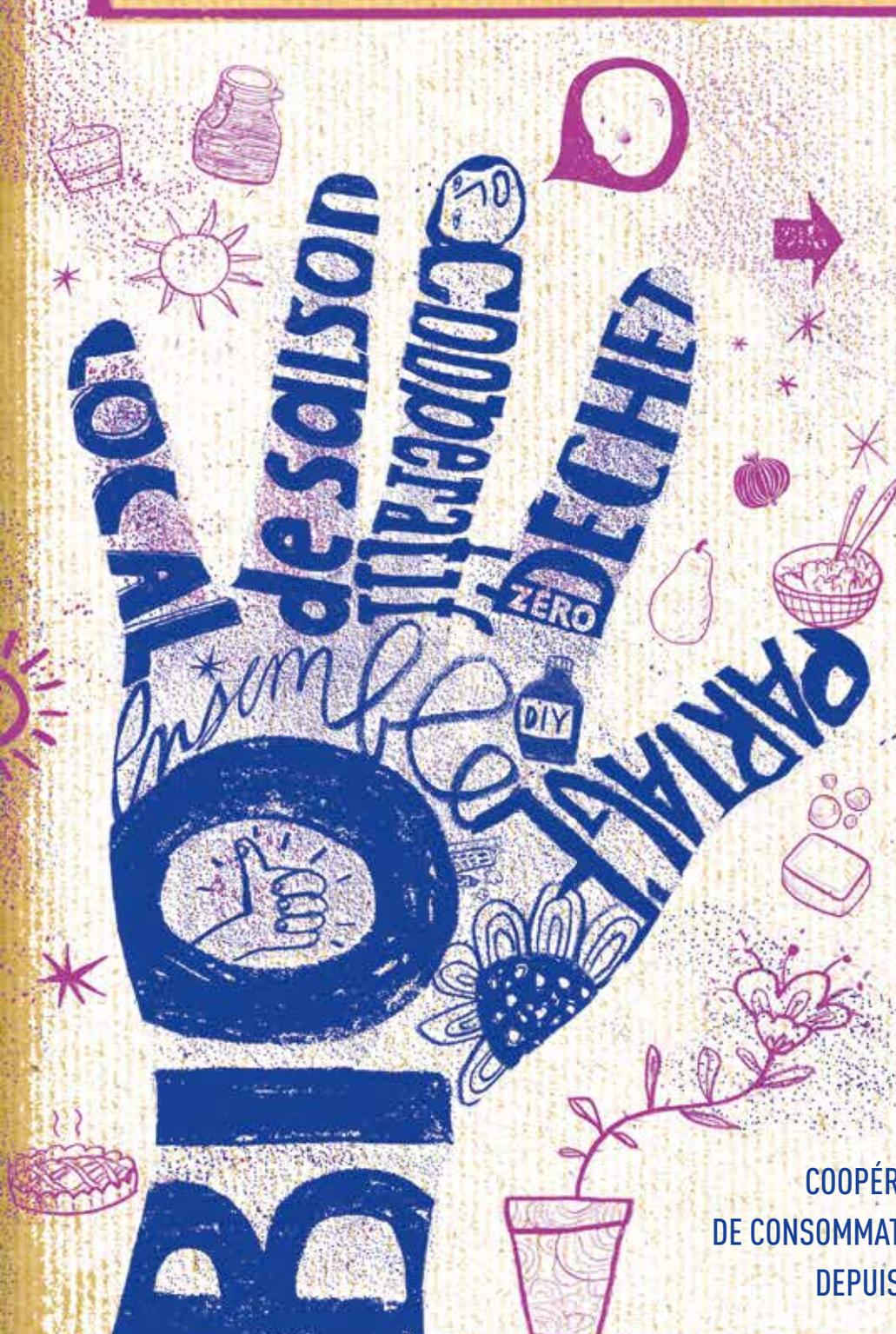
Possibilités le mardi et le jeudi (après-midi ou soirée) et le samedi matin.

Réservation et renseignement :

06 21 91 53 90 ; philippeponcet@neuf.fr

LES ATELIERS DE LA BIO

APPRENDRE À FAIRE SOI-MÊME
POUR RENDRE SON QUOTIDIEN PLUS BIO !



Cours de cuisine bio-végétarienne, soirée zéro déchet, ateliers jardinage, alimentation et soins de bébé, apprendre à faire ses conserves de légumes lactofermentés, découvrir les bases de l'aromathérapie, réaliser ses savons et produits d'entretien, rencontres avec nos producteurs locaux.

Informations et inscriptions :
www.scarabee-biocoop.fr

MAGASIN & RESTAURANT
8 AVENUE DES PEUPLIERS
CESSON-SÉVIGNÉ

COOPÉRATIVE
DE CONSOMMATEURS
DEPUIS 1983

biocoop
Scarabée

➔ BAGAD

Des cours en distanciel pendant la crise sanitaire

Après plus de deux mois de cours en distanciel, les cours de musique ont repris au sein des locaux du bagad Cesson-Sévigné le 8 juin dernier. Les élèves de l'école de musique du bagad, du skolaj (ensemble débutants) et du bagadig ont retrouvé avant l'été leurs enseignants formés par la fédération Sonerion.

Afin de respecter les règles de distanciation sociale, et les règles sanitaires, les locaux ont été nettoyés et aménagés avant le retour des élèves. Ainsi les cours n'ont eu lieu que dans la grande salle de répétition. Pas plus de quatre élèves ont eu cours ensemble et les tables et accessoires nécessaires ont été espacés de plus de deux mètres. Les élèves qui le pouvaient (élèves en caisse claire) portaient un masque.

Apprendre la musique bretonne au bagad Cesson

Chaque année le bagad forme 70 élèves à la pratique des quatre instruments qui composent le bagadig et le bagad à savoir la bombarde, la cornemuse, la caisse claire et les percussions. Des cours individuels ou en petits groupes sont dispensés, aux plus jeunes comme aux moins jeunes, par des formateurs salariés de Sonerion (fédération qui a notamment pour mission la formation musicale au sein des bagadoù) et par des animateurs bénévoles. L'enseignement commence soit par la pratique



directe de l'instrument pour la bombarde, soit sur instrument d'étude, puis instrument pour les autres. Afin d'aller vers une pratique collective et d'apprendre à jouer en groupe les élèves sont invités à participer au Skolaj (pratique d'ensemble pour les débutants) ou au bagadig (pratique collective pour le niveau intermédiaire), suivant leur niveau. Ces ensembles se réunissent un mercredi par mois.

À cela s'ajoute un stage annuel qui réunit tous les musiciens de l'association et permet aux moins expérimentés comme aux musiciens du bagad de se rencontrer et d'échanger. De plus, au cours de l'année d'autres événements peuvent venir agrémenter la pratique musicale, tels que les concours solistes ou concours d'ensemble (bagadig, ensemble bombarde/percussion, etc) accessibles à ceux qui le souhaitent et qui permettent d'évoluer dans la pratique personnelle de son instrument.

Vous êtes intéressés par l'apprentissage de la musique bretonne ? Une porte ouverte sera organisée dans l'après midi du **samedi 5 septembre** au local du bagad (3, La Frinière), pour découvrir les instruments et échanger avec les membres de l'association.
Contact : www.bagadcesson.com

➔ AESCD

L'assemblée générale de l'Association d'Échanges Solidaires Cesson-Dankassari (AESCD) aura lieu **vendredi 25 septembre**, de 18h15 à 20h15, salle du Pressoir, près du Pont des Arts. Si les consignes sanitaires en vigueur à cette date le permettent, elle sera suivie d'un repas pris en commun (chacun amène un plat).
Site internet : www.tarbiyya-tatali.org

➔ AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Lors de la collecte du 30 juin et du 1^{er} juillet, 224 personnes se sont présentées dont 16 nouveaux donneurs. La prochaine collecte aura lieu **mardi 8 et mercredi 9 septembre**, de 12h à 15h et de 16h à 19h à l'espace de Grippe. Les donneurs peuvent s'inscrire sur le site internet : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr
Ils devront obligatoirement présenter une pièce d'identité.

➔ LES AMIS DE L'ORGUE

L'assemblée générale des Amis de l'orgue est fixée **mercredi 23 septembre** à 20h30, salle du Pressoir.
Contact : 02 99 83 33 45

➔ EN VOITURE SIMONE

Exposition de voitures anciennes **dimanche 13 septembre**, de 10h à 12h, place du Marché.





➔ VESTIAIRE SOLIDAIRE

Reprise des permanences du Vestiaire Solidaire **mardi 1^{er} septembre**, à 14h, stade Roger Belliard, 1 C boulevard de Dézerseul. « Pour étoffer l'équipe, les bénévoles souhaitent la venue d'au moins deux personnes. » annonce Martine Le Goff, présidente de l'association. Le Vestiaire Solidaire est ouvert à

tous, sans condition de ressources, tant pour les dépôts que pour les achats, y compris les jours de braderie. Les permanences se déroulent les mardis, mercredis, jeudis de 14h à 17h au stade Roger Belliard. Si les dépôts sont préférés le mardi après-midi, la vente est possible les 3 jours. Le Vestiaire propose des ventes à petits prix, qui permettent de faire des

bénéfices : à l'occasion de sa dernière assemblée générale, le vendredi 14 février, les membres du bureau du Vestiaire ont remis 12 000 € aux associations de solidarités dont voici la liste :

- La Passerelle : 2 500 €
- Pandiassou : 2 000 €
- Restos du cœur : 2 000 €
- Secours Populaire : 2 000 €
- Clic All'âges : 1 000 €
- La Croix Rouge : 1 000 €
- Secours Catholique : 1 000 €
- Les tricoteuses de Noyal : 500 €

À cette occasion, la présidente Martine Le Goff a rappelé que les personnes qui déposent les vêtements peuvent également acheter. « *Comment se faire connaître ? Nous nous rendons compte que beaucoup de Cessonnais ne connaissent pas l'association.* » C'est une problématique que les membres souhaitent améliorer.

Contacts : Anne Pellan au 02 99 83 30 37 ou Martine le Goff au 06 06 54 49 73



Tél. 02 99 62 18 40

**NEUF - RÉNOVATION
BOIS - ALU - PVC - MIXTE
FABRICATION - AGENCEMENT - ESCALIERS - DRESSING**

108 ROUTE DE FOGÈRES - LA VICTOIRE - CESSON-SÉVIGNÉ
FAX : 02 23 37 25 21 - menuiserie@brunodelahaye.fr



MONSIEURVMC
ENTRETIEN ET INSTALLATION
VMC

06 45 95 61 97

monsieurvmc@gmail.com
www.monsieurvmc.com

28 rue des Ormeaux,
35510 Cesson-Sévigné

➤ COMITÉ DES FÊTES

La braderie

La braderie aura lieu **dimanche 4 octobre**, « sous réserve du feu vert de la Préfecture » annonce Marie-Thérèse Travers, présidente du comité de fêtes. Inscriptions en ligne sur le site internet de l'association. Le tarif de l'emplacement pour les particuliers est maintenu à 8 € les deux mètres.

Des permanences auront lieu les **mercredis 9, 16, 23 septembre** et les **lundis 14, 21, 28 septembre**, de 14h30 à 18h ; les **samedis 12, 19, 26 septembre**, de 9h30 à 12h, au manoir de Bourgchevreuil.

Une unique réunion des bénévoles est programmée **jeudi 10 septembre**, à 18h30, au centre de loisirs (inscription auprès de Marie-Thérèse Travers au 02 99 83 37 65).

Le port du masque sera obligatoire pour les exposants et les visiteurs.

Plus d'informations sur le site internet de l'association : www.braderie-cesson-sevigne.com

Classes O

Les Classes O ont été reportées le **dimanche 22 novembre**. Au programme : office religieux à 11h ; 12h15, photo de groupe à 12h15 ; dépôt de gerbe au monument aux morts à 12h30 ; vin d'honneur au centre de loisirs à 12h45 ; repas au Brit Hôtel "le Floréal" (tarif : 37 € par personne ; enfant 19 €) à 13h30. *Inscriptions :* Mme Travers au 02 99 83 37 65 ou 02 99 83 32 81 ; 06 73 92 24 18 06 25 99 56 76

➤ PAROISSE S^{TE} CATHERINE DE SIENNE

Inscriptions à la catéchèse des enfants et à l'aumônerie des jeunes **mercredi 9 septembre** de 13h30 à 19h à l'Espace Jean XXIII, allée du Muguet et **samedi 12 septembre** de 9h30 à 12h au presbytère. Une préinscription en ligne sur le site internet de la paroisse (www.paroisse-cesson-thorigne.fr/ rubrique "actualités") est souhaitée. La catéchèse des enfants (baptisés ou non) s'adresse aux enfants des écoles publiques et de l'école privée .

➤ ATELIER DES PETITES MAINS

Reprise des cours de couture et de modélisme à partir du **samedi 19 septembre**. Différents forfaits sont proposés pour tout public, tout âge et tout niveau.

Contactez Bénédicte Ozolins au 06 87 40 37 61
www.l-atelier-des-petites-mains-cesson-sevigne.fr

➤ ASSOCIATION CESSON LOISIRS

Sous réserve des consignes sanitaires en vigueur, les inscriptions et réinscriptions pour l'année 2020-2021 auront lieu les **1^{er}, 3, 4, 7 et 8 septembre** de 14h à 16h30 dans la salle n°1 au rez-de-chaussée du Centre de Loisirs, mail de Bourgchevreuil.

Les inscriptions aux activités se feront **vendredi 11 septembre** de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30 à la salle de la touche Ablin, 1 allée de la Vielle Hublais. Vous pourrez y rencontrer les responsables des différents ateliers et vous inscrire, dans la limite des places disponibles.

Contact : cesson.loisirs@gmail.com
www.cessonloisirs35.fr

➤ LES FUFUS DE L'OUEST

L'association organise le "Forum de la protection animale en Bretagne" **dimanche 13 septembre**, de 10h à 19h, au centre de loisirs, mail de Bourgchevreuil. Présence d'associations de chiens, chats, furets et autres animaux ; conférences ; boutiques associatives ; restauration sur place au profit des associations ; découverte d'animaux à adopter dans votre région et des actions des associations.

Entrée gratuite.

Contact : 06 04 03 59 46, fufus_de_louest@yahoo.fr
www.fufusdelouest.com

➤ ÉCRIVAIN PUBLIC NUMÉRIQUE

Vous avez des difficultés avec les démarches, les actions numériques, informatiques du quotidien, vous souhaitez progresser ? Écrivain Public Numérique reprend son aide vers tous les publics, dans le respect des mesures sanitaires. Venez rencontrer nos bénévoles : **jeudis 24 septembre, 1^{er} et 15 octobre**, entre 9h30 et 11h30, salle Informatique de la Médiathèque - epn35510@gmail.com ou en visio-conférence si vous préférez.

Si vous le souhaitez, posez-nous votre question, à l'avance, par mail ou remplissez une fiche à la médiathèque lors de votre prochaine visite.

➤ CINÉMA

Le cinéma a repris le 18 août. Les abonnements (cartes et carnets) ainsi que certaines contremarques seront prolongées de quatre mois et seront donc valables **jusqu'au vendredi 30 avril 2021**. Toutes les mesures sanitaires sont en place pour accueillir les spectateurs et le personnel dans des conditions de sécurité optimale.

Tenet

2h30 - VO Sortie nationale de Christopher Nolan avec John David Washington, Elizabeth Debicki et Robert Pattinson

Mardi 1^{er} septembre à 20h30

Tarifs : plein tarif : 7 € ; réduit : 5 €. Carte fidélité : 47 € (2 € + 10 places à 4,50 €) ; jeune (moins de 19 ans) : 4 € ; films arts et essai, samedi 15h et 22h30 : 4 €
Contact : 02 23 45 10 86 ; www.cinesevigne.fr

FORUM DES ASSOCIATIONS SAMEDI 5 SEPTEMBRE



Afin de répondre aux exigences liées à la crise sanitaire, le forum des associations sera organisé cette année dans deux sites : la salle des tennis municipaux (courts 5 et 6), rue de la Chalotais et à l'Espace Sportif Bourguevrouil, bd de dézerseul, de 9h à 12h30, 78 associations seront présentes lors de ce forum dans des domaines aussi divers que le sport, la culture, les loisirs, la solidarité, l'éducation, le social ou la vie citoyenne.

Les structures municipales seront également au rendez-vous : service des sports, base sports nature, golf, piscine, l'Escalade ainsi que les écoles municipales d'arts, la Médiathèque et programmation de la Saison Culturelle.

Les associations

Sports

Académie de Billard, association hippique, Athlétic Club Cessonnais (ACC), Cesson Grand Large, Cesson Force Athlétique, Cesson Rennes Métropole Handball, CSCK Les Poissons Volants Cesson-Sévigné Tennis Club (CSTC), Élan Cesson, Fitness à Cesson, Gardez-vous du chien, Gymnastique volontaire, Haliotis plongée, Le Temps du Tchi, L'Intervalle yoga, Olympique Cesson Escrime, Pêche et mer, Zumb'attitude.

OCC : Badminton, Basket, Cyclisme, Cyclotourisme, Escalade, Escrime, Football, Gymnastique, Judo, Natation-Triathlon, Palets, Rando, Tai Chi Chuan, Tennis de Table, Tir à l'arc, Volley, Yoga.

Culture et patrimoine

Bagad de Cesson-Sévigné, Cercle Celtique de Cesson-Sévigné, Cesson Mémoire et Patrimoine, Country road, Cesson Danse, Chœur Sévigné (chorale), Club Photo, Divertimento (chorale), Écrivain Public Numérique, Émotions et Créations, En piste (cirque), Fufus de l'Ouest, Kifékoï (théâtre amateur), La Saltarelle (danse médiévale), Les Amis de l'Orgue, Les Bouffes de l'Ouest (théâtre musical - opérette), L'Irréductible KOP, OCC Carambole (théâtre), OCC Les Aristofans (théâtre), OCC Let's Have Fun, Vidéo Club Cessonnais.

Action sociale et solidarités

Association d'animation des résidences Automne et Beausoleil, association paroissiale, ADMR (Aide à domicile en milieu rural), Amicale des donateurs de sang bénévoles, AEC (Action Emploi Cesson), AESCD (Association d'échanges solidaires Cesson-Dankassari), Cesson 35 Aide Humanitaire, France Parrainages, Lion's Club, Rotary Club, Secours Catholique, Vestiaire Solidaire.

Éducation, jeunesse et vie citoyenne

ACEVEH (Association Cesson Est Vivre en Harmonie), Alliance pour Cesson-Sévigné, FCPE Beausoleil, Secouristes Français Croix Blanche, UNC (Union Nationale des Anciens Combattants).

Loisirs

ACL (Association Cesson Loisirs), Amicale des Retraités, Cesson Vacances Nature, LABOcCesson, OCC Cœur et Santé, OCC Italiamia (enseignement de l'italien), OCC Sophrologie.

Retrouvez le plan du forum des associations et toutes les informations sur le site internet de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr